

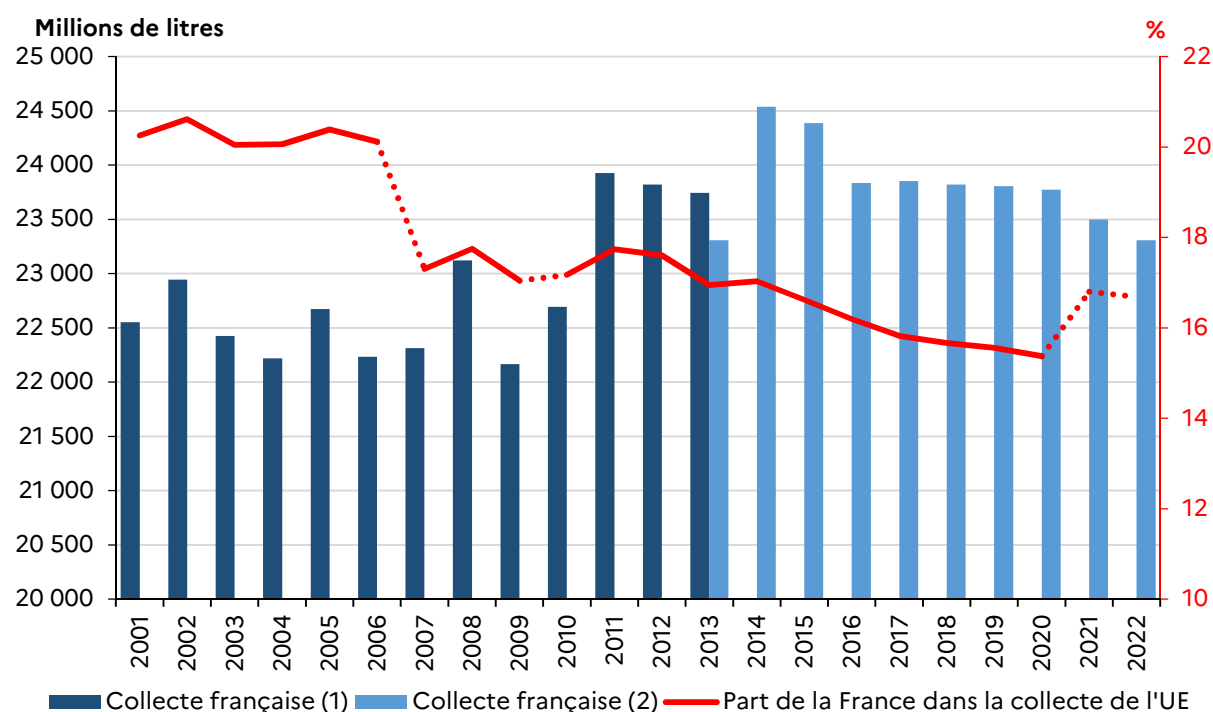
Section 5 – Produits laitiers de lait de vache

1. BILAN ET FLUX DANS LA FILIÈRE DES PRODUITS LAITIERS

Après avoir atteint un pic à 24,6 milliards de litres en 2014, la collecte française de lait de vache s'est contractée après la fin des quotas laitiers, pour se stabiliser entre 2016 et 2020 autour de 23,9 milliards de litres. Depuis 2021, les volumes sont de nouveau orientés à la baisse. La collecte européenne n'a en revanche cessé de progresser. En 2022 et dans l'Union européenne à 27, la part de la France est de 16,7 %. La France reste le 2^{ème} producteur de lait de vache de l'Union, derrière l'Allemagne.

Graphique 80

Évolution de la collecte de lait de vache en France et part dans la collecte européenne



(1) Ancienne série de l'enquête mensuelle laitière ; (2) Nouvelle série de l'enquête mensuelle laitière ; (3) UE à 15 jusqu'en 2006, à 27 de 2007 à 2009, à 28 entre 2010 et 2020, puis à 27 depuis 2021.

Source : FranceAgriMer d'après Enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer, Eurostat

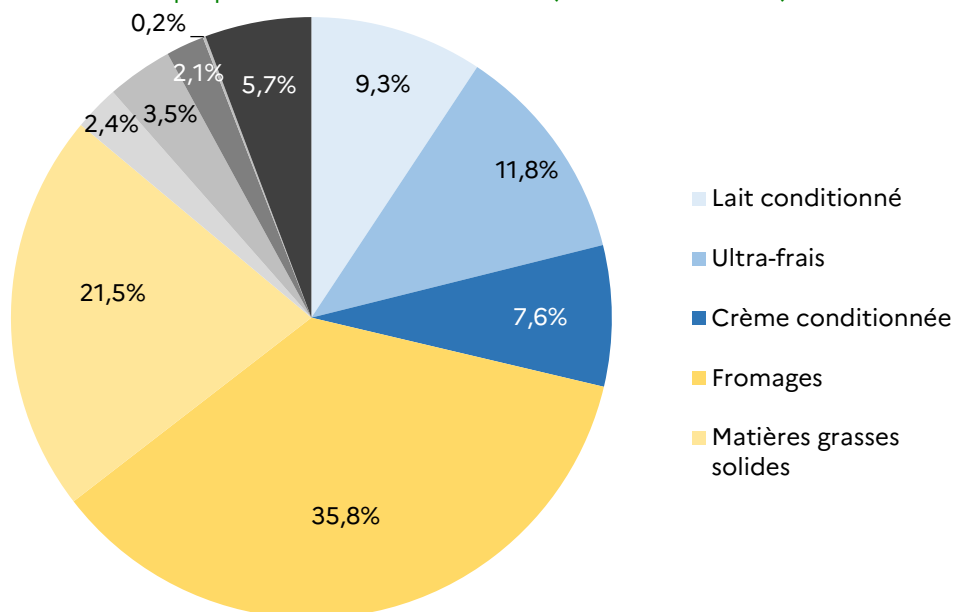
Les fabrications françaises couvrent une large gamme de produits laitiers au lait de vache, aussi bien des produits de grande consommation (PGC) : lait conditionné, crème conditionnée, beurre plaquette, ultra-frais (yaourts, desserts lactés, fromages blancs et petits suisses), fromages... que des produits industriels (PI) : beurre vrac, poudres de lait. La France s'est diversifiée également sur ces produits industriels, ajoutant aux fabrications de produits plutôt « basiques » (poudre de lait écrémé, poudre grasse) des produits à plus forte valeur ajoutée (poudre de lait infantile, concentrés de protéines et de protéines sériques, caséines et caséinates).

Compte tenu de leur teneur en matière sèche utile (MSU), protéique et butyrique, les fromages constituent le 1^{er} poste de fabrications de produits au lait de vache, avec environ 36 % de la MSU. Les matières grasses solides (beurre, MGLA : matière grasse laitière anhydre) nécessitent quant à elles un peu plus de 21 % de la MSU mise en œuvre dans les fabrications. Pour autant,

la France est importatrice nette de beurre car cette production ne permet pas de couvrir les besoins en matière grasse du pays, pour la consommation des ménages et pour l'utilisation dans les industries agroalimentaires (IAA-viennoiseries, biscuiteries...). Les produits ultra-frais utilisent environ 12 % de la MSU et le lait conditionné un peu moins de 10 %. Les fabrications de crème nécessitent près de 8 % de la MSU. Les volumes restants sont répartis entre les produits secs : poudre de lait écrémé et poudre grasse, poudre infantile, poudre de lactosérum... et les produits intermédiaires destinés aux industries agroalimentaires non laitières.

Graphique 81

Part dans les fabrications laitières françaises des différentes catégories de produits, en proportion du lait mis en œuvre (matière sèche utile)

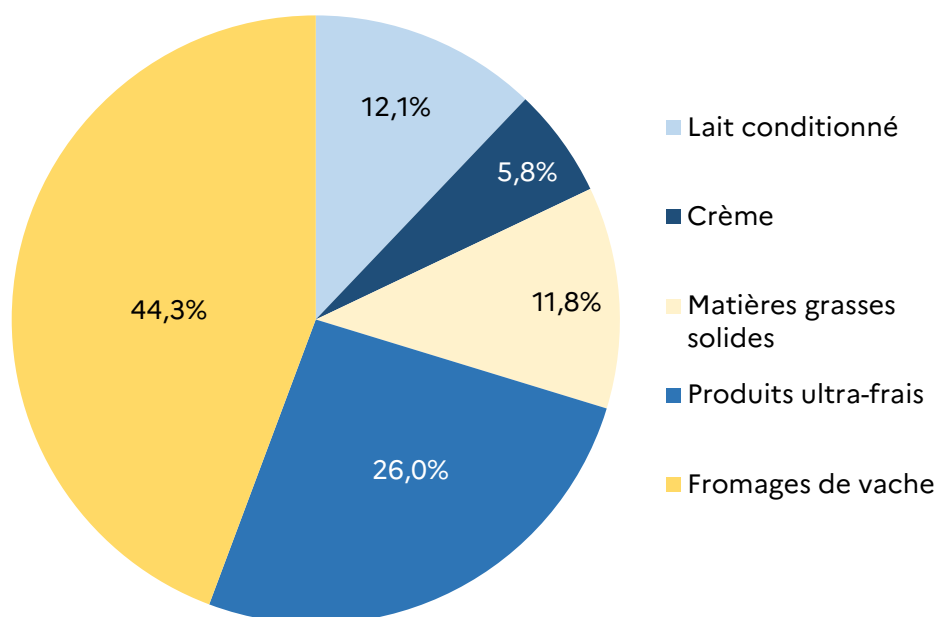


Source : FranceAgriMer d'après Enquête annuelle laitière 2021 du SSP

Environ 40 % du lait collecté en France sont destinés à être exportés. Le plus gros poste d'exportation parmi les produits laitiers est celui des fromages, que ce soit en volume compte tenu du poids de la matière sèche utile dans ces produits ou en valeur en raison de leur forte valeur ajoutée. Ils représentent un peu plus de 40 % des exportations françaises de produits laitiers en valeur en 2021. Autre produit à forte valeur ajoutée, les poudres de lait infantiles sont le 2^e poste de contribution aux exportations françaises de produits laitiers (10,8 % de la valeur totale, une part suivant une tendance baissière due à la baisse des exportations de ce produit).

La consommation française de produits laitiers est difficile à évaluer dans sa globalité. Selon l'Idèle (« Où va le lait », 2020), on estime que les ménages consomment 50 % des volumes de produits laitiers (en MSU). Le panel de Kantar Worldpanel permet d'approcher ces achats des ménages français pour leur consommation à leur domicile principal. En valeur, la plus grosse part des achats de produits laitiers est consacrée aux fromages, compte tenu de leur plus forte valeur ajoutée. Les produits ultra-frais (yaourts, fromages blancs, desserts lactés) comptent pour un quart des dépenses. Le lait conditionné, en raison de l'importance des volumes achetés par les ménages, couvre 12 % des dépenses, tout comme les matières grasses solides. Le poids de la crème est deux fois moindre, à 6 % environ.

Graphique 82

Structure des achats des ménages en produits laitiers au lait de vache en valeur en 2022*Total France : 16,9 milliards d'euros*

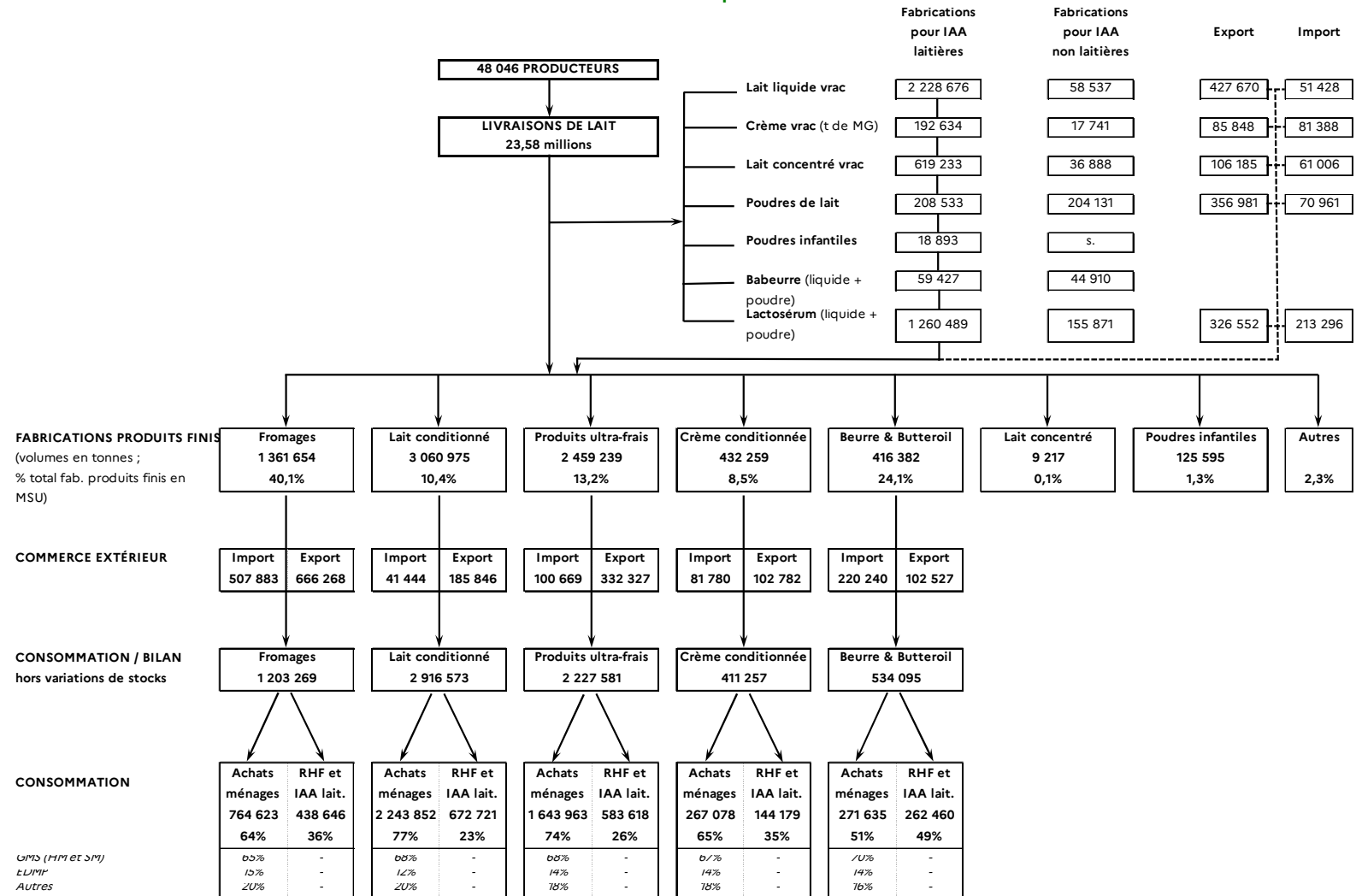
Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Derrière les ménages, vient l'industrie agroalimentaire qui utilise environ 38 % de la MSU. Les poudres notamment, comme la poudre de lait écrémé et la poudre de lactosérum, servent dans les IAA non laitières (biscuiteries, plats préparés...) et dans les industries de l'alimentation animale. Le beurre et la crème sont aussi des produits valorisés dans les IAA, avec des débouchés importants dans les secteurs de la boulangerie-vienniserie-pâtisserie et des crèmes glacées. Les fromages ingrédients, tels que l'emmental, la mozzarella, sont également largement utilisés en transformation (Schéma 9).

Le secteur de la restauration hors domicile (RHD) absorbe environ 12 % des produits laitiers. Dans la restauration commerciale, il s'agit principalement de fromages ingrédients, de matières grasses solides et de crème, largement utilisés pour cuisiner ; dans la restauration collective, les produits ultra-frais tels que les yaourts sont plus présents.

Schéma 9

Bilan des flux dans la filière des produits laitiers en 2021



Unités : tonnes, sauf mention contraire. EDMP : enseignes à dominante marques propres (anciennement hard discount)
 Source : FranceAgriMer d'après SSP (Enquête annuelle laitière), douane française, Kantar Worldpanel et estimations

2. MÉTHODES ET DONNÉES SPÉCIFIQUES DE LA DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DANS LA FILIÈRE DES PRODUITS LAITIERS DE LAIT DE VACHE

Cette partie sur les sources et méthodes de l'Observatoire dans la filière est volontairement synthétique et limitée à l'essentiel (se reporter à l'édition de 2012¹ pour plus de précisions).

2.1. Méthode de calcul de la décomposition des prix au détail des PGC laitiers

Note préalable : la méthode exposée ci-dessous ne concerne pas le beurre plaquette, qui est analysé via une approche différente détaillée dans la partie 3.4.

La méthode de calcul de l'indicateur du coût de la matière première des produits de grande consommation (PGC) tient compte :

- des **coproduits** : la fabrication de chaque produit de grande consommation entraîne la production de coproduits non destinés en l'état à la consommation et vendus à d'autres secteurs de l'industrie alimentaire ou de l'alimentation du bétail. La valorisation nette (produit de la vente – coût de fabrication) de ces coproduits est intégrée dans le coût de la matière première utilisée par l'industriel pour élaborer les PGC ;
- des **excédents saisonniers** : le déphasage entre la saisonnalité de la production laitière et celle des fabrications de produits laitiers entraîne des excédents saisonniers ;
- des **excédents annuels** : la collecte de lait de vache et le marché des produits de grande consommation n'évoluent pas forcément de façon parallèle. L'écart entre les deux est comblé par un volume de lait transformé en produits industriels stockables, assurant le tampon entre la collecte laitière et le marché des PGC. Cet excédent annuel, d'ampleur variable, est lui aussi intégré dans l'analyse.

Dans la suite de l'analyse et par soucis de simplification du modèle, il est retenu l'hypothèse selon laquelle **la totalité des produits induits, c'est-à-dire des coproduits fabriqués et des excédents calculés, est valorisée en produits industriels** (beurre vrac, poudre de babeurre, poudre de lait écrémé et / ou poudre de lactosérum suivant les PGC) et que cette valorisation correspond à la valorisation réelle sur le marché ou à l'équivalent d'une cession intra-entreprise.

Dans les entreprises laitières, ces produits induits peuvent en fait être transformés en d'autres produits, mieux valorisés, comme la crème, le beurre consommateur, les caséines, la poudre grasse, la poudre de lactosérum pour l'alimentation humaine (notamment déminéralisée pour les poudres infantiles)... La valorisation des produits induits pour les industriels est donc sous-estimée dans les modèles construits pour le lait UHT demi-écrémé, le yaourt nature, le camembert et l'emmental.

Pour les produits de grande consommation issus de l'industrie laitière, **l'indicateur de coût de la matière première** doit prendre en compte l'ensemble du lait dont la collecte est nécessaire pour fabriquer 1 litre ou 1 kg du PGC, y compris la fraction valorisée en coproduits, les excédents saisonniers liés aux PGC et les excédents annuels. Le coût total du lait est calculé à partir du prix du lait réel payé au producteur (cf. 2.2. Sources). À ce coût du lait vient ensuite se retrancher la valorisation nette des produits induits. Celle-ci correspond à la différence entre le produit de la vente de ces produits induits et le coût de leur transformation (qui inclut la collecte du lait correspondant). Si le produit de la vente des produits induits est supérieur à leur coût, la valorisation nette est positive, ce qui réduit le coût de la matière première du PGC pour l'industriel. Mieux les produits industriels sont valorisés sur le marché, plus la valorisation nette diminue l'indicateur du coût de la matière première des PGC. Si le produit est inférieur au coût, et la valorisation nette est négative, ces produits induits représentent un coût

¹ La méthode générale concernant les produits laitiers est également consultable à ce lien : https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/liens-pdf-menu/produits_laitiers_methodes.pdf

supplémentaire pour l'industriel, en addition au coût du lait collecté. Ainsi est obtenu l'indicateur de coût de la matière première, **qui correspond donc à un coût d'achat pour l'industriel et non pas à un prix de vente du lait pour l'éleveur laitier.**

L'indicateur de marge brute sur un produit PGC élaboré par l'industrie est la différence entre le prix de vente de ce produit (prix sortie industrie) et l'indicateur de coût de sa matière première.

L'indicateur de marge brute sur un produit PGC pour la distribution est la différence entre le prix de vente de ce produit (prix au détail) et le prix de vente de ce produit sortie industrie.

En plus de la sous-estimation de valorisation des produits induits, les modèles par PGC, en fonctionnant comme une laiterie monoproduit qui utiliserait du lait de collecte pour fabriquer un seul PGC et transformerait le reste du lait entièrement en produits industriels, surestiment le poids des produits industriels (par exemple la crème restant pour une usine de lait UHT demi-écrémé entièrement transformée en beurre vrac). La réalité de l'équation laitière est plus complexe, au sein d'un site ou d'une entreprise, avec un mixte produit plus varié et des objectifs d'optimisation des flux physiques (coûts logistiques) et de la valorisation (prix). **Il n'est pas possible de rendre compte de la complexité et surtout de la diversité de la réalité des équations laitières des différentes entreprises.**

En revanche, pour compléter l'approche par PGC avec coproduits par un autre point de vue, il est possible de prendre en compte un panier de PGC dans lequel l'ensemble de la matière sèche utile du lait est utilisé, donc sans recours à des produits industriels induits. Ce panier, seul, n'est pas non plus conforme à la réalité. Mais il permet de compléter l'analyse par une approche hors effet des produits industriels induits. C'est pourquoi, à compter du rapport 2023, un panier, expérimental, constitué à partir des 5 PGC suivis (lait UHT, yaourt, camembert, emmental, beurre plaquette) est ajouté dans le champ d'étude (cf point 3.5 de la présente section).

2.2. Sources pour les prix aux différents stades de la filière laitière

Le **prix du lait payé aux producteurs** fait l'objet d'une enquête mensuelle laitière (EML) du service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de FranceAgriMer. Le prix du lait utilisé dans l'analyse pour l'OFPM est un prix « aux taux réels en matières grasses et protéiques, toutes qualités confondues, toutes primes comprises », ce qui signifie qu'il englobe la valorisation du lait conventionnel mais également du lait biologique et des laits sous autres SIQO. En ce sens, le prix du lait couvre les mêmes qualités que les prix au détail choisis (cf. paragraphe correspondant ci-dessous), ce qui permet de travailler sur deux séries de prix cohérentes. Depuis 2018, l'EML permet de différencier les productions et fournit un prix du lait conventionnel à taux réel, dont l'historique ne remonte néanmoins qu'à janvier 2017. Pour ces deux raisons, le prix du lait utilisé reste le prix « global » toutes qualités confondues.

Compte tenu du caractère très transformé des produits laitiers, **le prix du lait payé aux producteurs ne représente pas directement le « coût de la matière première agricole » des produits laitiers transformés** (cf. 2.1.).

Les **prix des produits industriels** (utilisés pour calculer la valorisation des produits induits : beurre facturation, poudre de lait écrémé, poudre de lactosérum) sont des données enquêtées de façon hebdomadaire auprès d'une vingtaine d'industriels par FranceAgriMer. À partir de cette enquête sont calculées des moyennes nationales pondérées par les volumes, qui sont ensuite mensualisées.

Les **prix des principaux PGC sortie industrie** sont calculés à partir d'indices fournis mensuellement à l'Observatoire par l'Insee dans le cadre d'une convention avec FranceAgriMer. Ces derniers sont relevés chez les principaux opérateurs industriels, parallèlement à l'enquête conduite par l'Insee pour l'établissement des indices de prix de production de l'industrie. Ces prix moyens sont calculés sur des produits de qualité constante durant 5 ans.

Au regard des objectifs de l'Observatoire, ces données de prix industriels présentent certaines limites). Il ne s'agit pas de données exhaustives, l'Insee privilégiant la représentativité des évolutions relatives de prix (en indices) à celle des niveaux de ces prix (en euros). En outre, la composition des produits selon les marques à l'intérieur de chaque gamme (marques nationales - MN ou marques de distributeur - MDD) n'est pas forcément homogène avec celle du panier suivi au détail (cf. ci-dessous), puisque le panier de l'Insee ne comporte par exemple pas de produits biologiques ou d'autres SIQO. Enfin, ces prix sont généralement « trois fois nets », homogènes au chiffre d'affaires du fournisseur, intégrant les remises, rabais, ristournes conditionnelles aux quantités (sauf certaines remises connues en fin d'année) et la coopération commerciale (financement par le fournisseur d'opérations visant le développement des ventes), mais n'intégrant pas tout autre éventuel mécanisme de « détermination » du prix.

Pour la période antérieure à celle couverte par la source précitée (avant décembre 2011), les données de l'enquête annuelle ProdCom du SSP (quantités et valeurs des ventes de la production commercialisée par les industries alimentaires), mensualisées au moyen des indices mensuels de prix de production de l'industrie de l'Insee d'une part et la cotation de l'emmental établie par le syndicat interprofessionnel du gruyère français (jusqu'en 2008) d'autre part, sont utilisées.

Les **prix payés par le consommateur au détail en GMS²** (hyper et supermarchés) sont issus depuis 2008 du panel consommateur Kantar Worldpanel qui mesure les achats des ménages français pour leur consommation à leur domicile principal. Ce prix moyen des achats, par catégorie de produit, pondéré par les volumes achetés, présente l'avantage de refléter au mieux les évolutions de consommation des produits, y compris les évolutions de gamme et les effets des promotions. Pour chaque produit, l'ensemble des qualités sont prises en compte, c'est-à-dire à la fois les articles issus de lait de vache conventionnel mais également ceux issus de l'agriculture biologique (les cinq PGC laitiers suivis par l'Observatoire sont concernés) ou des productions d'AOP/IGP (pour le camembert, l'emmental et le beurre). En ce sens, les prix au détail utilisés sont homogènes avec la série du prix du lait sélectionnée. En outre, les différentes gammes de produits (marques nationales, marques de distributeur et marques de distributeur économiques) sont intégrées au calcul du prix moyen de chacun des produits laitiers suivis, *via* une moyenne pondérée par les quantités achetées étudiée dans chaque gamme.

Afin de s'affranchir de l'impact des évolutions de la composition en gammes (MN, MDD et MDD éco) du panier d'achat, il a été choisi de travailler à panier constant d'une année sur l'autre mais variant chaque mois de l'année, pour chacun des cinq produits suivis. Le panier qui sert de référence est celui de l'année n, soit les douze paniers des douze mois de l'année 2021 pour les résultats présentés dans ce rapport. Ainsi, les évolutions de prix observées sont dues principalement aux variations de prix des articles au cours du temps.

² À partir de l'année 2015, les données de quantités achetées et sommes dépensées à partir desquelles sont calculés les prix moyens sont fournies mensuellement par Kantar Worldpanel. Sur les années antérieures, elles ont été fournies par période de 4 semaines et mensualisées par l'Observatoire.

3. DÉCOMPOSITION EN MATIÈRE PREMIÈRE ET MARGES BRUTES DES PRIX AU DÉTAIL EN GMS DES PRODUITS LAITIERS

3.1. Représentativité des produits suivis

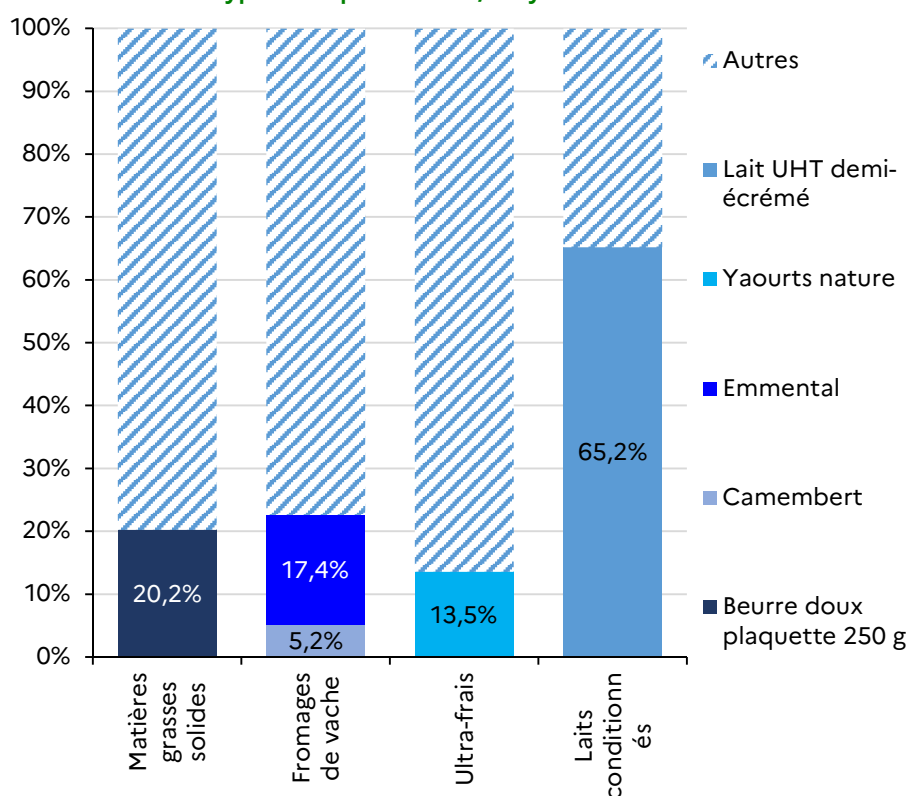
Les travaux de l'Observatoire portent sur cinq produits laitiers largement commercialisés en grande distribution (hyper et supermarchés) : le lait UHT demi-écrémé, le yaourt nature, l'emmental, le camembert et le beurre plaquette 250 g, représentant **les principaux types de produits achetés par les ménages**.

En moyenne sur la période 2018-2022 et dans les circuits GMS (hyper et supermarchés), les cinq produits retenus représentent 24,2 % de la valeur totale des achats des ménages de produits laitiers (hors fromages de chèvre et fromages de brebis). Dans le détail (Graphique 83) :

- le lait UHT demi-écrémé compte pour 65,2 % en valeur des achats de laits conditionnés,
- le beurre plaquette 250 g, un cinquième des achats de matières grasses solides et 28,4 % des achats de beurre,
- le yaourt nature, 13,5 % des produits ultra-frais (yaourts, fromages blancs, petits suisses, desserts lactés frais),
- le camembert et l'emmental, respectivement 5,2 % et 17,4 % des achats de fromages de vache.

Graphique 83

Représentativité de chaque produit suivi au sein de sa famille, en valeur des achats Hyper et supermarchés, moyenne 2018-2022



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

La saisonnalité des achats est assez peu marquée pour les produits laitiers, tout du moins pour les cinq produits retenus dans les travaux de l'OFPM. Le beurre plaquette est celui des cinq présentant les variations les plus marquées au cours de l'année, avec un creux des achats en été et des volumes plus élevés au cours de l'hiver. Les tendances sont similaires pour les deux fromages et le lait UHT demi-écrémé, mais de façon bien moins prononcée, alors que les achats de yaourts nature sont globalement constants tout au long de l'année.

Côté fabrications, les cinq produits retenus représentent également une part importante de la matière sèche utile du lait de vache transformée en France (Graphique 84, moyenne 2016-2020) :

- le lait UHT demi-écrémé compte pour 77,2 % des fabrications de laits conditionnés,
- le yaourt nature (y compris les yaourts nature sucrés, la seule dénomination « yaourt nature » n’existant pas dans l’enquête annuelle laitière du SSP, source utilisée), 15,7 % de l’ultra-frais,
- le camembert et l’emmental, respectivement 5,8 % et 22,7 % des fabrications de fromages de vache et respectivement 22,4 % des fabrications de fromages à pâte molle et 73,7 % des fromages à pâte pressée cuite.

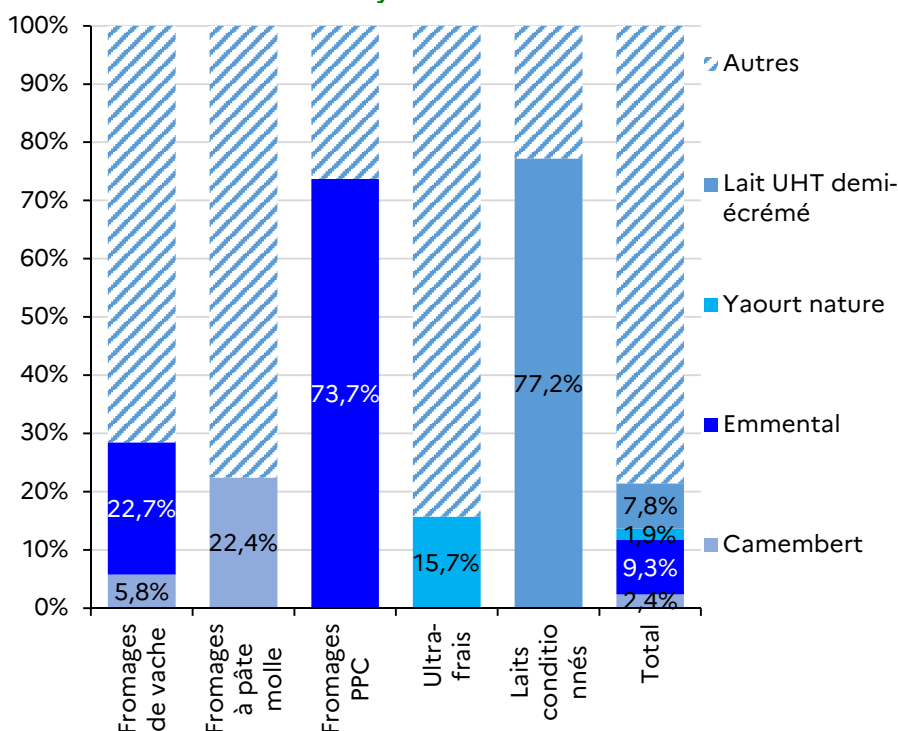
La dénomination « beurre plaquette » n’étant pas disponible dans l’enquête annuelle laitière, sa part dans les fabrications ne peut pas être calculée.

Ces quatre produits (hors beurre plaquette) nécessitent la mise en œuvre de 21,4 % de la matière sèche utile utilisée dans les fabrications de produits laitiers finis au lait de vache en France (hors produits intermédiaires destinés aux industries agroalimentaires).

Toutefois, ces PGC choisis, beurre plaquette compris, ne couvrent pas la totalité du mix-produit des transformateurs laitiers, qui comprend d’autres produits de grande consommation (desserts lactés, crème, laits spécifiques, une large gamme de fromages...), parfois à plus forte valeur ajoutée, mais aussi des produits industriels (poudres de lait infantiles, caséines...). En outre, il existe une grande diversité de mix-produits au sein des industries laitières françaises. Les marges brutes et nettes de ces opérateurs sont gérées sur l’ensemble de leur mix-produit et résultent de choix internes de gestion.

Graphique 84

**Représentativité des produits suivis au sein de leur famille
et du total des fabrications de produits laitiers finis, calculée en MSU
Moyenne 2017-2021**

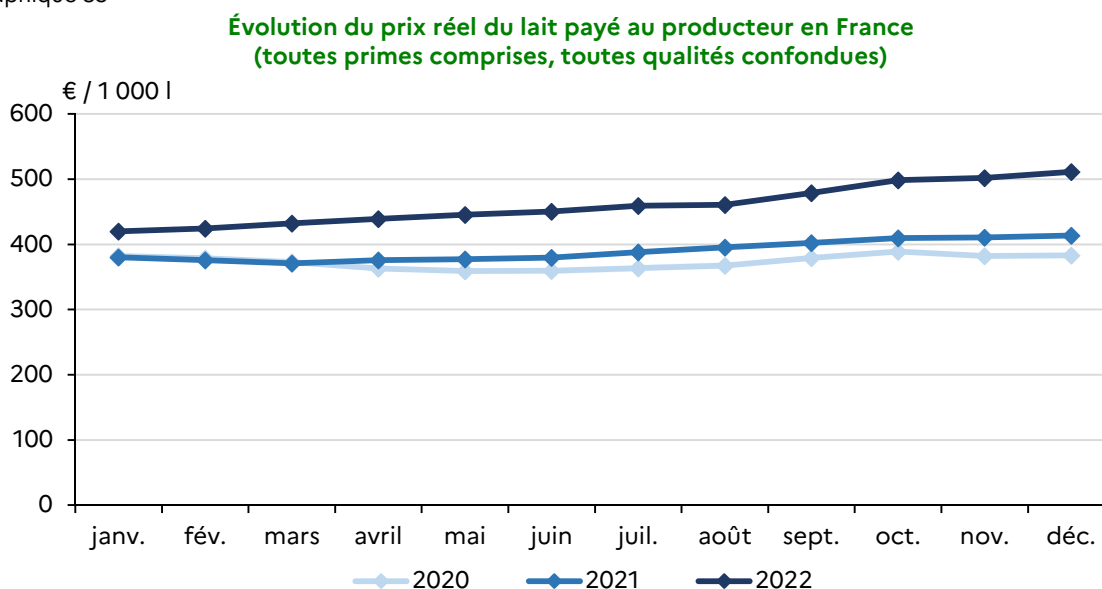


Source : FranceAgriMer d’après Enquête annuelle laitière du SSP

3.2. Le contexte du marché des produits laitiers en 2022

L'année 2022 a une nouvelle fois été marquée par une diminution des volumes collectés en France. Pourtant, la forte hausse des prix industriels initiée fin 2021 a permis une nette revalorisation du prix du lait payé au producteur en 2022. En effet, le **prix réel du lait payé au producteur (toutes primes comprises, toutes qualités confondues)** a été en moyenne de 459,3 €/1 000 l (+ 18,0 %).

Graphique 85

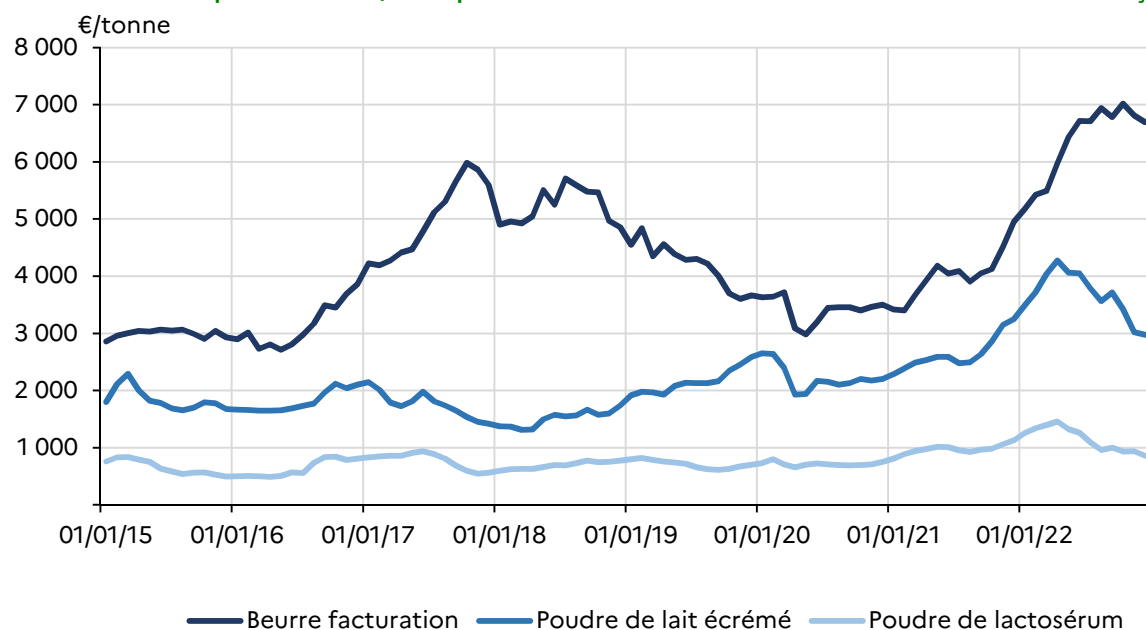


Source : FranceAgriMer d'après Enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Les prix des produits industriels se sont maintenus à de hauts niveaux une grande partie de l'année. Ainsi, en moyenne, le prix de la **poudre de lait écrémé** a été de 3 681 €/t (soit une hausse de 39,1 % par rapport à 2021). Le prix du **beurre vrac facturation** s'est établi en moyenne à 6 351 €/t (+ 57,7 %). Le **prix moyen du lactosérum** a quant à lui été en hausse de 18,1 %, à 1 149 €/t.

Graphique 86

Évolution des prix du beurre, de la poudre de lait écrémé et de lactosérum sur le marché français

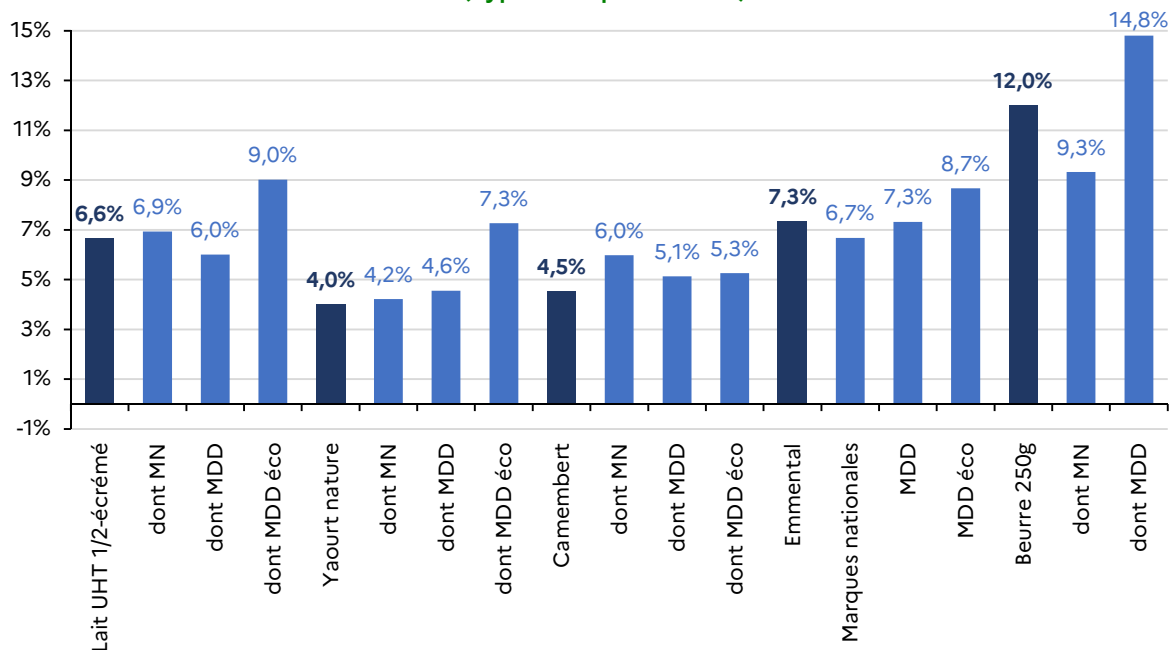


Source : FranceAgriMer, Atla

En parallèle, les coûts de production en élevage ([lpampa](#): indice des prix d'achat des moyens de production agricole, source Idele), qui étaient déjà en hausse depuis le second semestre 2020, ont fortement augmenté en 2022, notamment suite au début de la guerre en Ukraine. Les postes des aliments achetés, de l'énergie ainsi que celui des engrais et amendements ont principalement participé à cette progression. La marge des producteurs (indice [MILC](#): marge lpampa lait de vache sur coût total indicé, source Idele) a pu néanmoins progresser en 2022.

Graphique 87

Évolution du prix de vente des produits laitiers entre 2021 et 2022 (hyper et supermarchés)

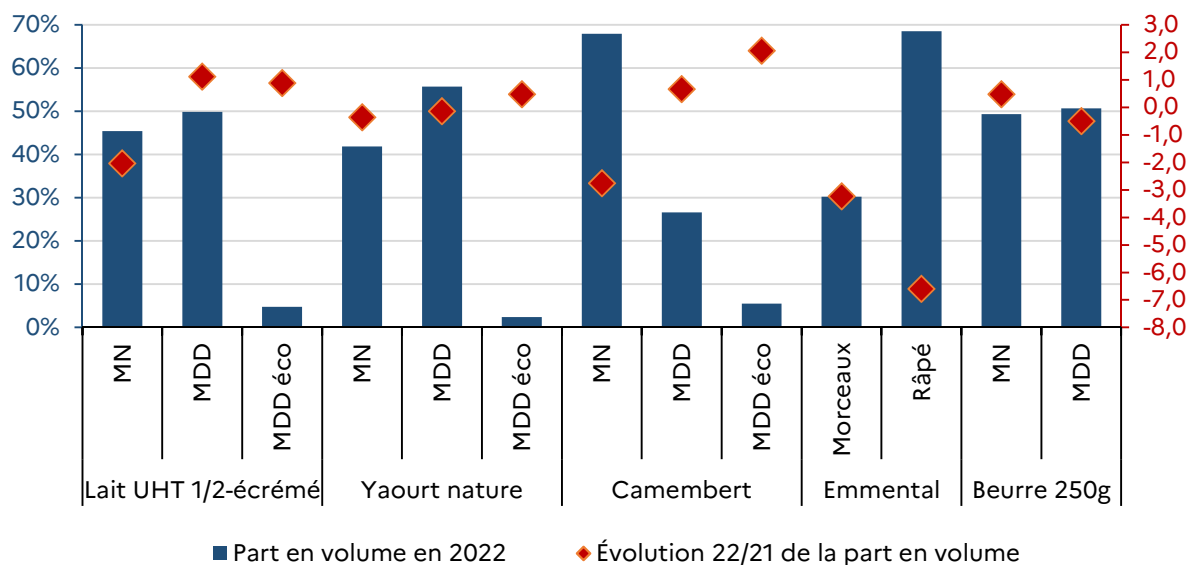


Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

En 2022, les prix de vente au détail des produits laitiers en hyper et supermarchés ont augmenté. Tous les produits suivis par l'OFPM sont concernés par cette évolution. Le moins impacté a été le yaourt nature (+ 4,0 %), tandis que le beurre MDD a connu l'évolution la plus marquée en pourcentage (+ 14,8 %).

Graphique 88

Répartition en volume des achats par marque et évolution de la part entre 2021 et 2022 (hyper et supermarchés)



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

3.3. Prix et indicateurs de marges brutes en filière laitière de quelques PGC

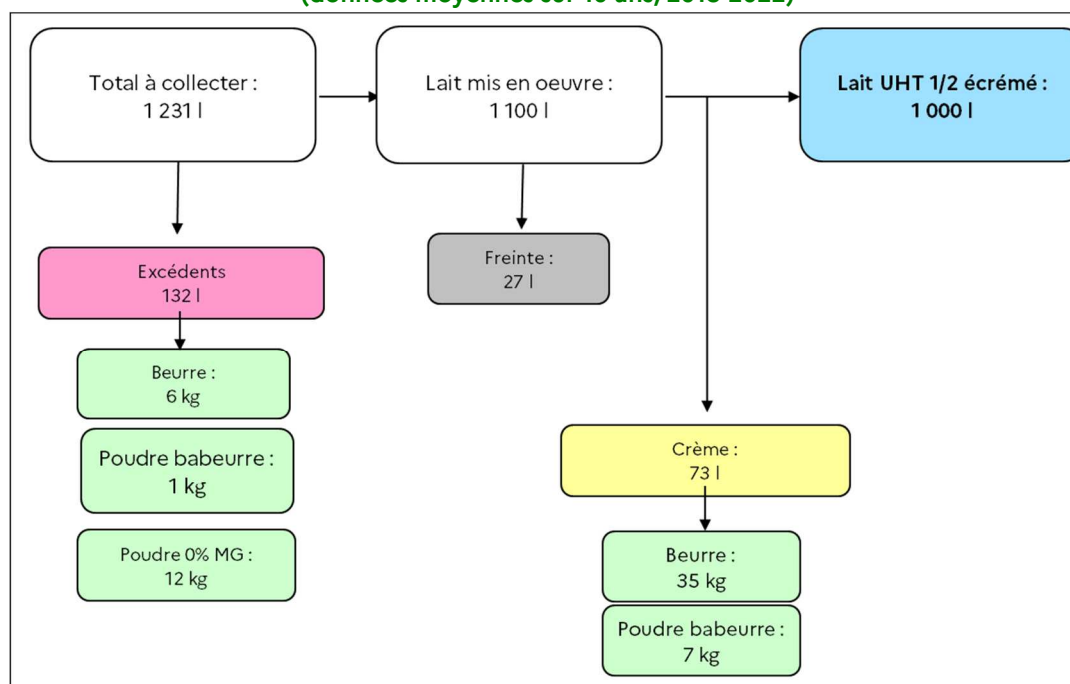
Note préalable :

Si chaque produit est étudié séparément dans ce rapport pour des raisons de facilité de méthode et de compréhension, **il est primordial d'avoir une approche globale de l'analyse** : en effet, les industriels n'apprécient pas leur marge brute produit par produit mais sur la totalité de la valorisation du lait collecté et donc sur l'ensemble de leur mix-produit (et pas uniquement sur ceux suivis dans ce rapport). De même, la grande distribution a une approche globale de son rayon des produits laitiers.

3.3.1. Lait UHT demi-écrémé

Schéma 10

Diagramme du modèle de décomposition du prix au détail du lait UHT demi-écrémé (données moyennes sur 10 ans, 2013-2022)



Source : OFPM d'après FranceAgriMer

En 2022, le prix moyen pondéré (marques nationales, marques de distributeur et marques de distributeur économiques³) du lait UHT demi-écrémé en GMS a augmenté de 5 centimes par rapport à 2021, pour s'établir à 0,88 €/l. En 2022, les prix de toutes les gammes de lait UHT demi-écrémé ont augmenté : +6,9 % pour les marques nationales, +6,0 % pour les MDD classiques et +9,0 % pour les MDD éco.

L'indicateur de coût de la matière première du PGC a diminué de 4 centimes en 2022 par rapport à 2021. Le prix du lait payé au producteur a pourtant augmenté sur 2022. L'indicateur de coût de la matière première comprend le coût d'achat du lait nécessaire, mais aussi les coûts de transformation des produits induits, auxquels on retranche la valorisation de ces derniers. En 2022, cette valorisation a fortement augmenté, et a dépassé la hausse du coût d'achat du lait.

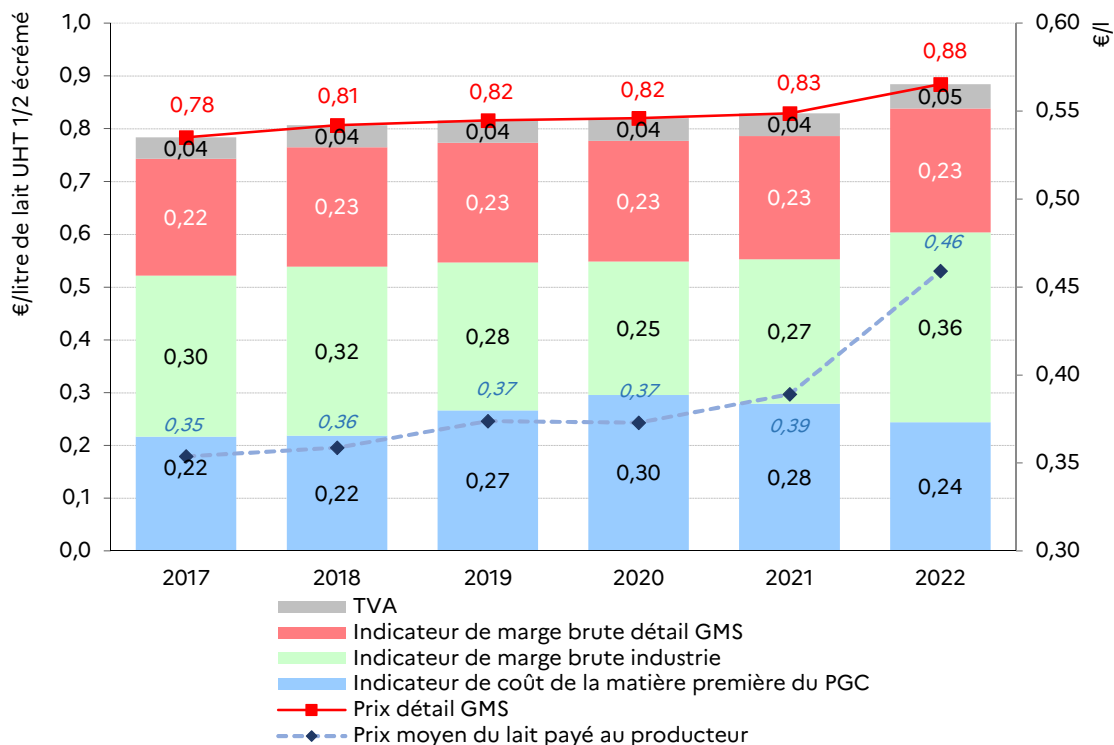
³ Ces trois segments ne peuvent être suivis séparément car la catégorie « MDD éco » n'est pas identique au stade détail et au stade industrie. On suit donc uniquement un lait « moyen » dont le prix à chaque stade est une moyenne des prix des 3 catégories, pondérés par les achats des consommateurs.

En parallèle, le prix sortie industrie a également augmenté ; ces deux effets ont engendré une hausse de l'indicateur de marge brute industrie de 9 centimes par rapport à 2021. L'indicateur de marge brute GMS est resté identique, à 23 centimes par litre de lait.

En proportion, l'indicateur de coût d'achat de la matière première était de 29,1 % (- 6,4 points), l'indicateur de marge brute industrie de 42,9 % (+ 8,1 points) et l'indicateur de marge brute GMS de 28,0 % (- 1,7 point).

Graphique 89

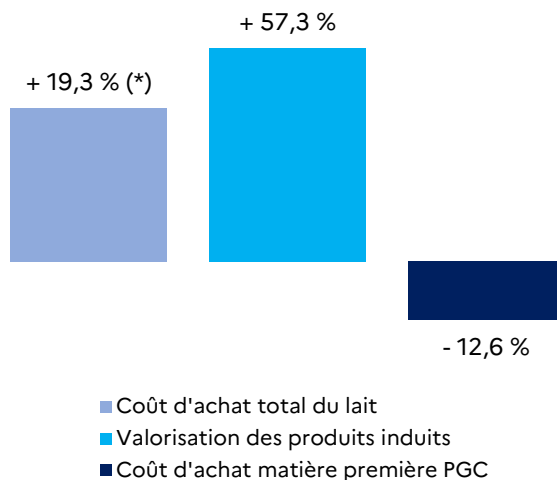
Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du lait demi-écrémé UHT « moyen »



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 90

Composantes de l'évolution du coût en matière première du PGC en valeur absolue entre 2021 et 2022



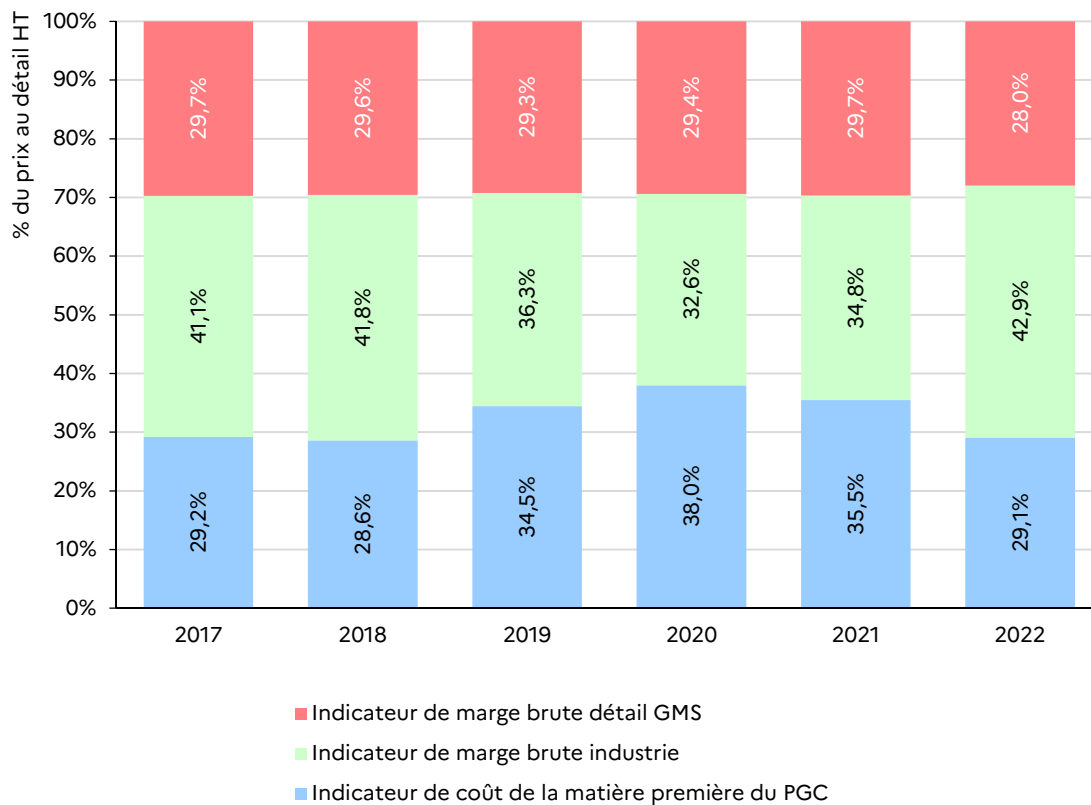
Rappel : coût d'achat matière première PGC = coût d'achat total du lait – valorisation des produits induits

(*) : évolution en % par rapport à 2021

Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 91

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail en GMS hors TVA du lait demi-écrémé UHT « moyen »

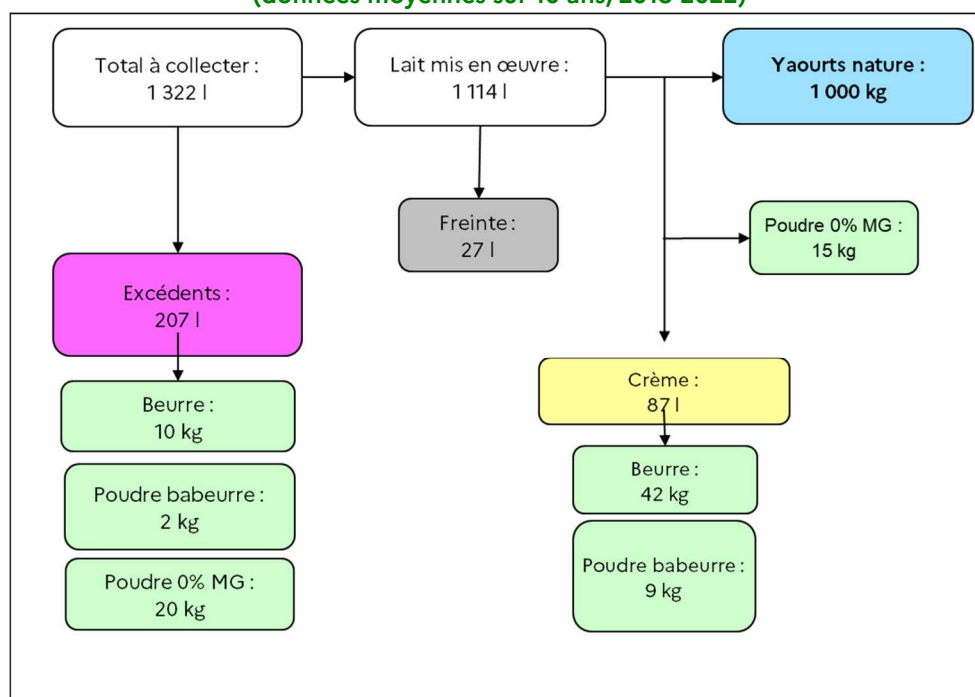


Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

3.3.2. Yaourt nature

Schéma 11

**Diagramme du modèle de décomposition du prix au détail du yaourt nature
(données moyennes sur 10 ans, 2013-2022)**



Source : OFPM d'après FranceAgriMer

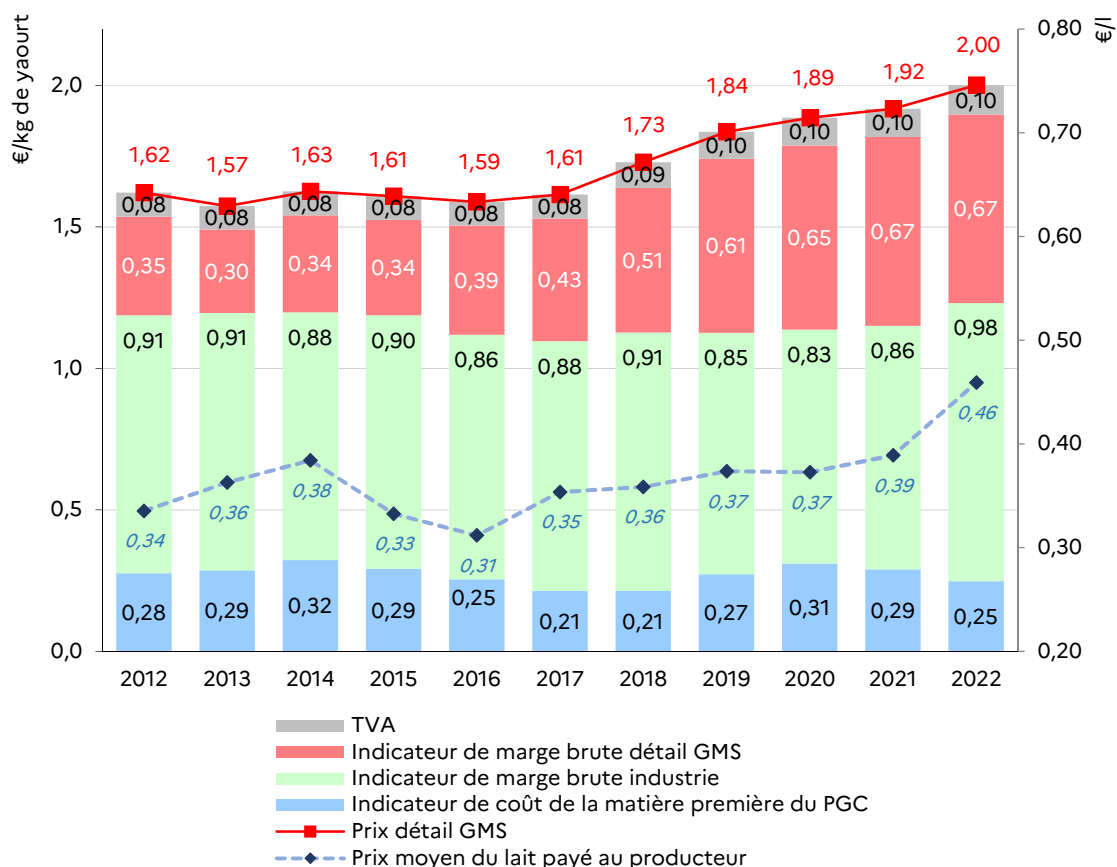
Le prix des yaourts nature est en hausse constante depuis 2018. L'évolution en 2022 a toutefois été plus marquée : à 2,00 €/kg, le prix a augmenté de 8 centimes par rapport à 2021.

Le yaourt nature affiche une part du prix de la matière première dans le prix final plus faible que le lait UHT demi-écrémé, en raison de son plus haut niveau d'élaboration, qui implique notamment un conditionnement, une réfrigération et donc des frais logistiques supérieurs. La part des coûts annexes, notamment pour le maillon de l'industrie, en est de fait renforcée. En revanche, l'importance de la valorisation des produits induits est similaire au cas du lait UHT demi-écrémé. Par conséquent, l'impact sur le coût de la matière première du PGC de l'évolution du prix réel du lait, des prix des produits industriels, des volumes de lait d'excédents et des coûts de gestion des produits induits est similaire à ce qui est observé pour le lait UHT demi-écrémé (cf. 3.3.1.). Ainsi, pour les mêmes raisons que dans le cas du lait UHT, le coût de la matière première s'est replié en 2022 (- 4 centimes). En parallèle, le prix sortie industrie a augmenté de 8 centimes. De la même façon que pour le lait UHT, la marge brute industrie a augmenté en 2022 (+ 12 cts/kg). En parallèle, l'indicateur de marge brute GSM est ici aussi resté le même en valeur absolue par rapport à 2021.

En proportion du prix au détail, l'indicateur de coût de la matière première s'est replié de 2,8 points pour s'établir à 13,1%, tandis que l'indicateur de marge brute industrie a gagné 4,4 points et atteint 51,8%. L'indicateur de marge brute GSM a diminué de 1,6 point (à 35,1%).

Graphique 92

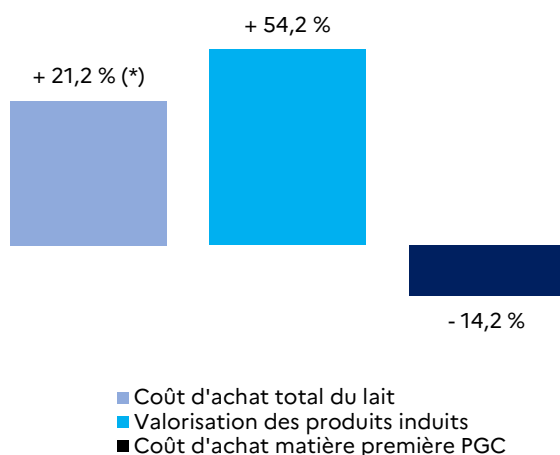
Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du yaourt nature « moyen »



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 93

Composantes de l'évolution du coût en matière première du PGC en valeur absolue entre 2021 et 2022



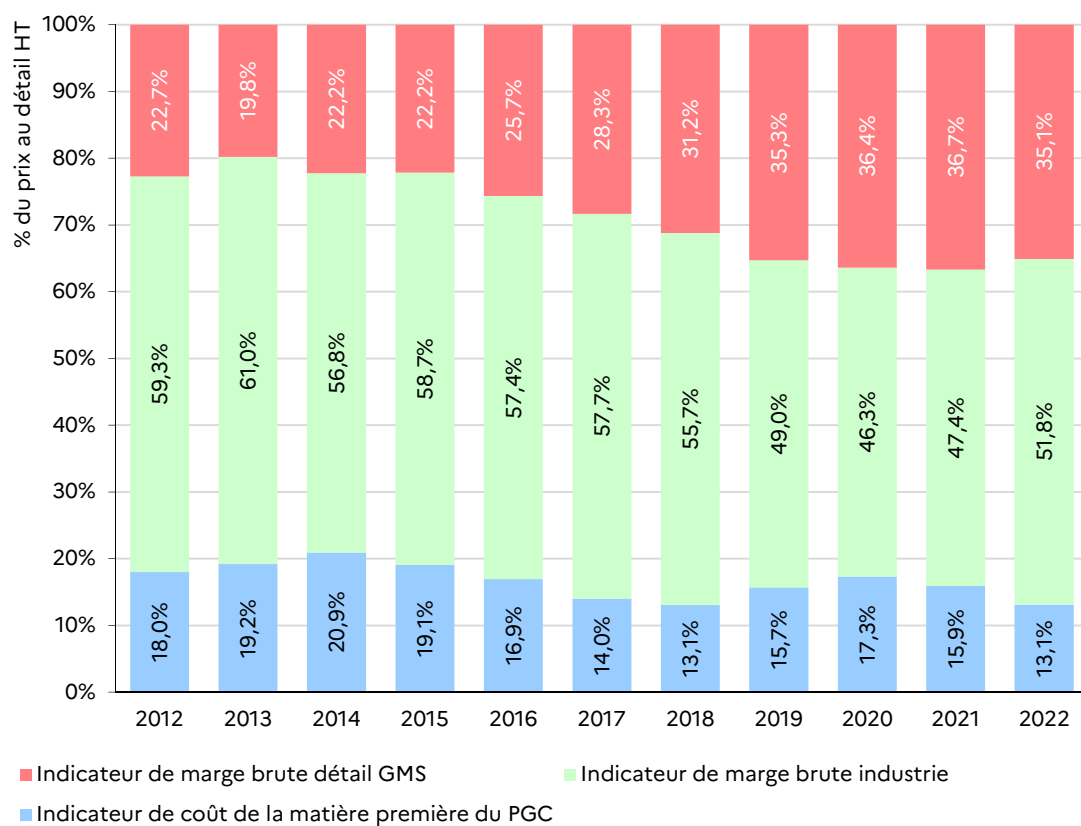
Rappel : coût d'achat matière première PGC = coût d'achat total du lait – valorisation des produits induits

(*) : évolution en % par rapport à 2021

Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 94

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail en GMS hors TVA du yaourt nature « moyen »

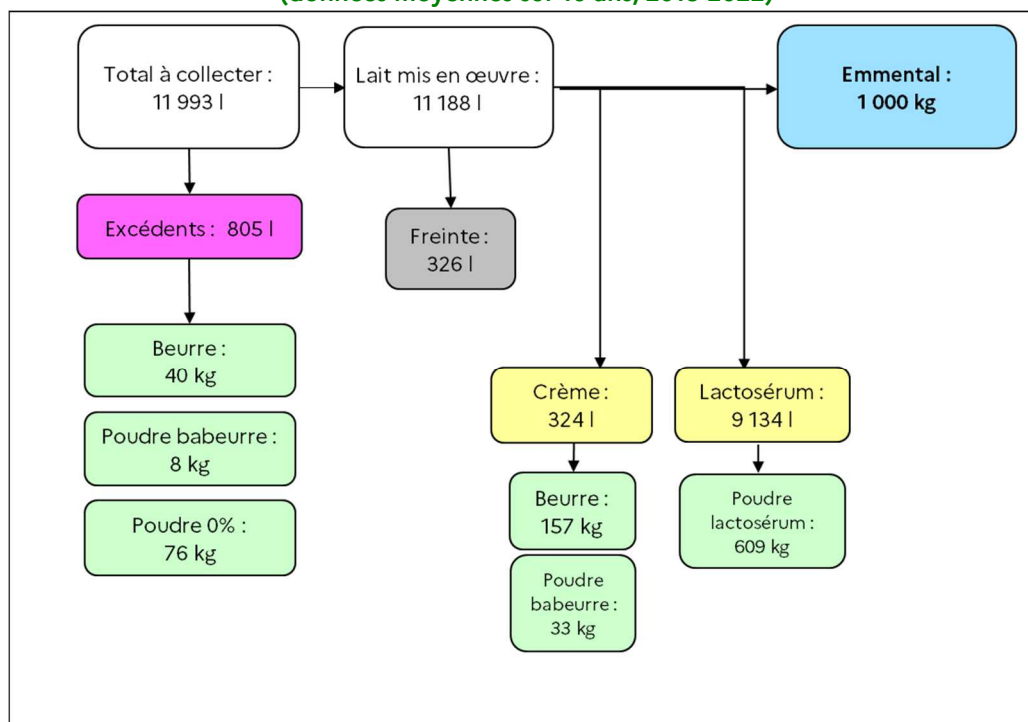


Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

3.3.3. Emmental

Schéma 12

**Diagramme du modèle de décomposition du prix au détail de l'emmental
(données moyennes sur 10 ans, 2013-2022)**



Source : OFPM d'après FranceAgriMer

L'emmental, sous toutes ses formes (râpé, en tranches, en dés...), représente le plus gros segment du rayon fromages de vache (20,3 % des quantités achetées par les ménages⁴). Pour rappel, l'emmental « moyen » suivi ici est composé de 70 % d'emmental râpé et de 30 % d'emmental en portions préemballées (ce qui correspond à la répartition des achats), toutes marques confondues : nationales, MDD et MDD éco⁵, à panier stable sur l'ensemble de la période étudiée.

Comme pour la plupart des fromages, la fabrication d'un kilogramme d'emmental nécessite un volume de lait bien plus important que pour les produits ultra-frais au sens large (lait conditionné, yaourts...). Il faut collecter en moyenne 12 litres de lait pour produire 1 kg d'emmental (moyenne calculée sur 10 ans, 2013-2022), dont 11,2 litres sont réellement mis en œuvre pour la transformation, les volumes restants provenant des excédents de la collecte laitière. De ce fait, le coût d'achat du lait représente une part majeure du coût de la matière première de ce PGC et les évolutions du prix du lait ont de fortes répercussions sur cet indicateur.

Une autre particularité de l'emmental (et des fromages en général) est la fabrication du coproduit lactosérum, dont les volumes sont loin d'être négligeables : en moyenne 0,61 kg de poudre de lactosérum par kg d'emmental produit. Le poids de la poudre de lactosérum dans les produits induits est donc prépondérant par rapport à celui du beurre (0,16 kg), de la poudre de lait écrémé (0,07 kg) et de la poudre de babeurre (0,04 kg). Aussi, l'évolution du cours de la poudre de lactosérum peut avoir des effets importants sur la valorisation nette des produits induits et donc sur l'indicateur de coût de la matière première rentrant dans la fabrication du PGC.

⁴ Sauf indication contraire, les données sur les achats des ménages portent sur les circuits hyper et supermarchés.

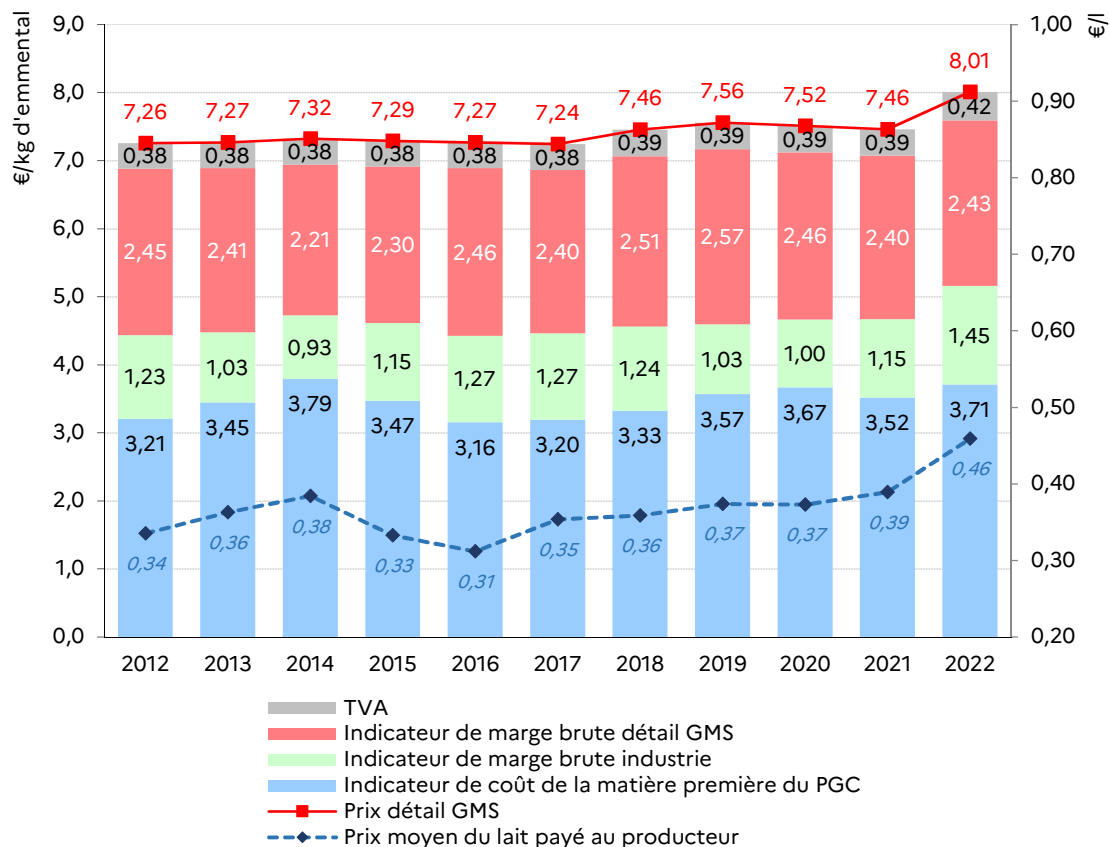
⁵ Ces trois segments ne peuvent être suivis séparément car la catégorie « MDD économiques » n'est pas identique au stade détail et au stade industrie. On suit donc uniquement un produit « moyen » dont le prix à chaque stade est une moyenne des prix des 3 catégories, pondérée par les achats des consommateurs. La pondération évoluant dans le temps, on suit donc à la fois des effets de prix et des effets de composition de panier.

En 2022, l'indicateur de coût d'achat de la matière première du PGC a augmenté de 19 cts/kg par rapport à 2021. Pour ce produit, la valorisation des coproduits et produits induits ne dépasse pas l'augmentation du coût d'achat du lait. Ceci s'explique d'une part par la prépondérance du coproduit lactosérum dans le total des coproduits et produits induits dont la valorisation est retranchée au coût d'achat du lait. La cotation du lactosérum a bien globalement augmenté en 2022, mais elle reste inférieure, pour un volume égal, à la valorisation de la poudre maigre par exemple. D'autre part, l'emmental est aussi le produit nécessitant le plus de lait par kg de produit fini parmi ceux étudiés par l'OFPM. Il est ainsi aussi le plus concerné par la hausse du prix du lait ; c'est pour ce produit que la hausse du coût d'achat du lait est la plus importante.

En parallèle, le prix sortie industrie a également augmenté. L'indicateur de marge brute industrie a ainsi tout de même augmenté en 2022 (+ 30 ct/kg). L'indicateur de marge brute GSM a aussi progressé (+ 3 ct/kg). Toutefois, en pourcentage du prix au détail hors TVA, l'indicateur de marge brute GSM a reculé de 0,5 point. La tendance en proportions a également évolué en sens inverse pour l'indicateur de coût de la matière première (- 1,8 point). L'indicateur de marge brute industrie a augmenté de 2,3 points, pour s'établir à 16,3 %.

Graphique 95

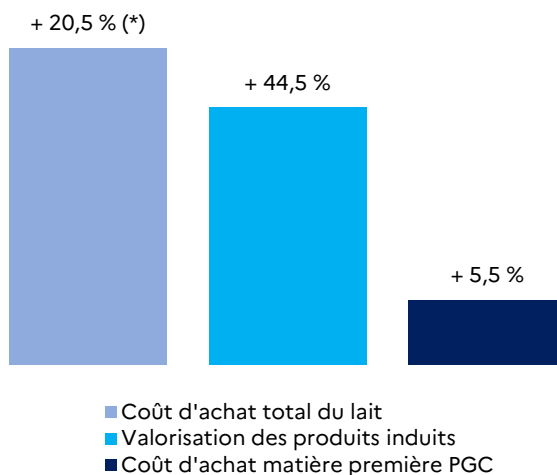
Composition du prix moyen annuel au détail en GSM de l'emmental « moyen »



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 96

Composantes de l'évolution du coût en matière première du PGC en valeur absolue entre 2021 et 2022



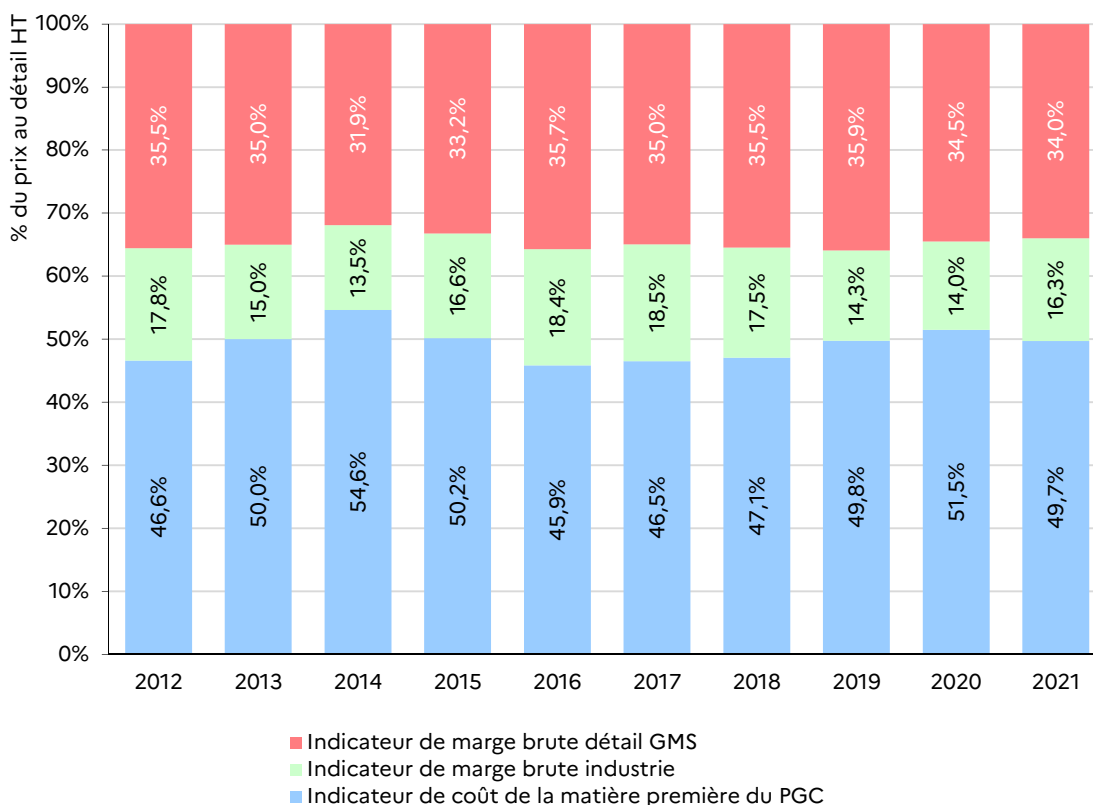
Rappel : coût d'achat matière première PGC = coût d'achat total du lait – valorisation des produits induits

(*) : évolution en % par rapport à 2021

Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 97

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail en GMS hors TVA de l'emmental « moyen »

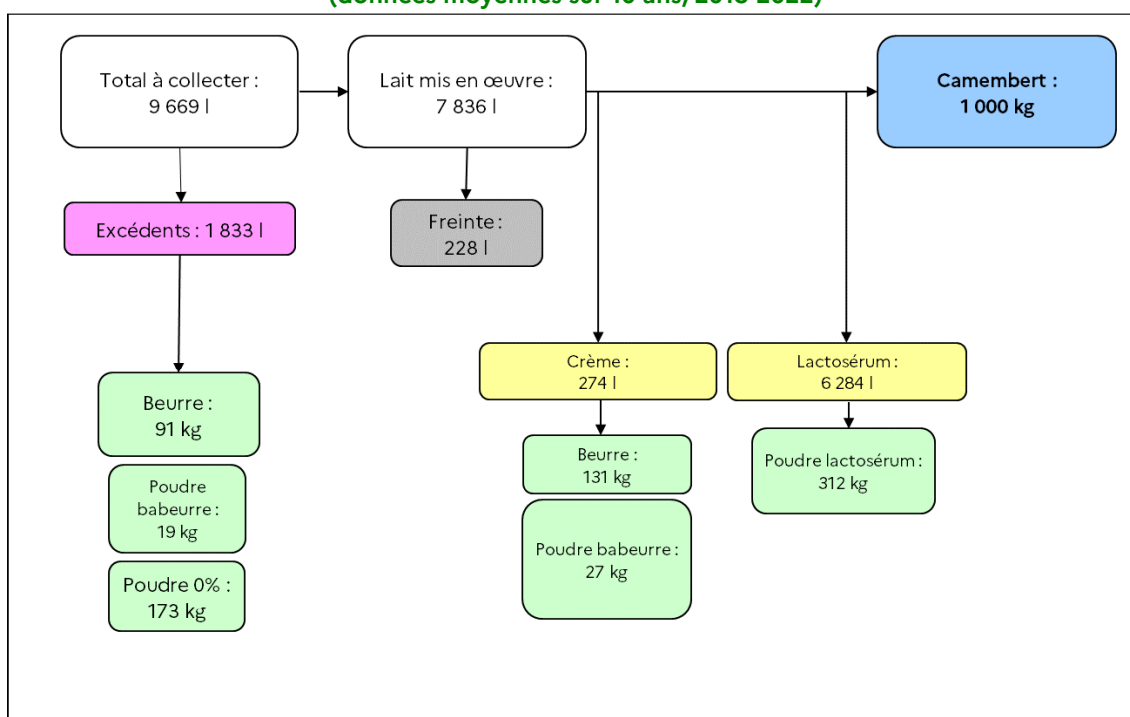


Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

3.3.4. Camembert

Schéma 13

**Diagramme du modèle de décomposition du prix au détail du camembert
(données moyennes sur 10 ans, 2013-2022)**



Source : OFPM d'après FranceAgriMer

Le prix du camembert au détail a également augmenté en 2022 (+ 40 ct/kg par rapport à 2021, soit + 5,7 %). Toutes les gammes ont été touchées par cette hausse, et légèrement plus pour les marques nationales (+ 6,0 %).

La fabrication de 1 kg de camembert nécessite la collecte de 9,7 litres de lait de vache (moyenne calculée sur 10 ans, 2013-2022), dont 7,8 litres sont mis en œuvre pour la transformation en fromage. Le poids du prix du lait dans l'indicateur de coût de la matière première du PGC est donc important. Celui des coproduits est également significatif, qu'il s'agisse du prix de la poudre de lactosérum (dont le volume produit pour 1 kg de camembert fabriqué est de 0,31 kg), du beurre vrac (0,22 kg) ou de la poudre de lait écrémé (0,17 kg) ; la poudre de babeurre a un poids plus modeste (0,05 kg).

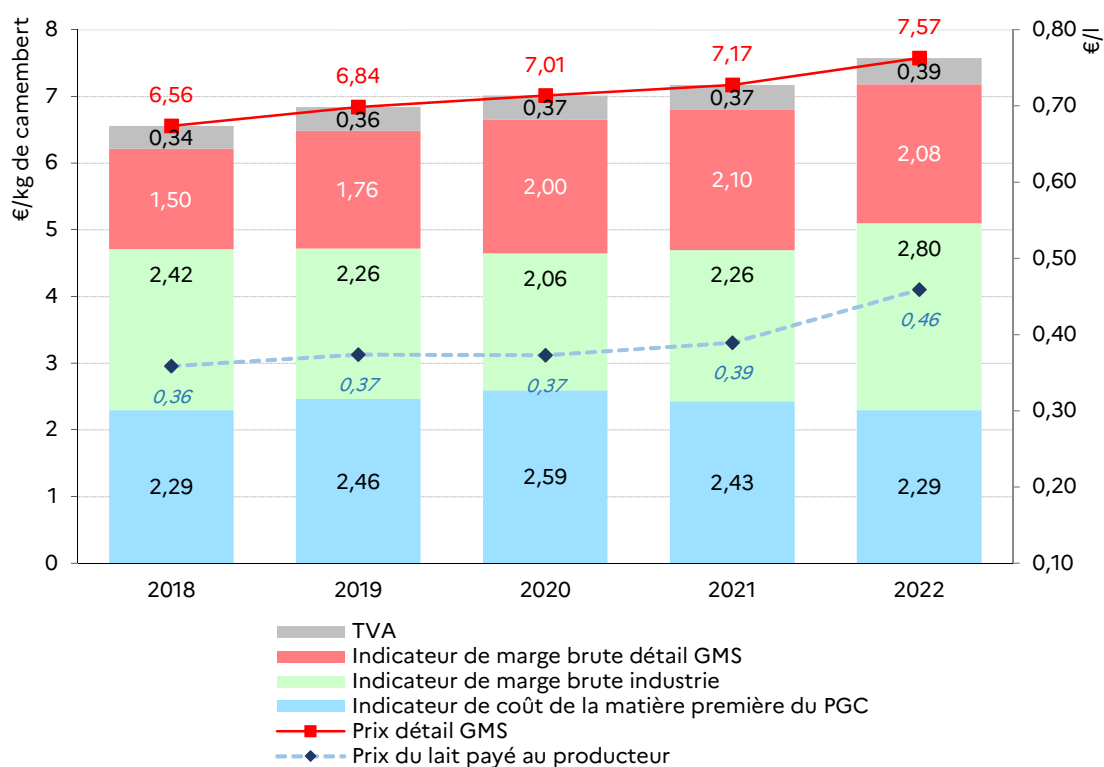
Pour ce fromage, l'indicateur de coût de la matière première s'est replié (- 14 ct/kg) par rapport à 2021. Contrairement au cas de l'emmental, pour lequel la quantité de lait nécessaire et les volumes des excédents saisonniers sont inférieurs, pour le cas du camembert, la valorisation des coproduits a permis de contrebalancer à la hausse du coût d'achat du lait.

En parallèle, le prix sortie industrie a également augmenté. La marge brute de l'industrie a augmenté de 54 centimes par rapport à 2021.

L'indicateur de marge brute GMS a très légèrement diminué (- 2 centimes). En proportion du prix au détail, ce recul est plus marqué, puisque l'indicateur a reculé de 1,9 point par rapport à 2021. L'indicateur du coût de la matière première a reculé de 3,9 points, tandis que l'indicateur de marge brute industrie a gagné 5,8 points.

Graphique 98

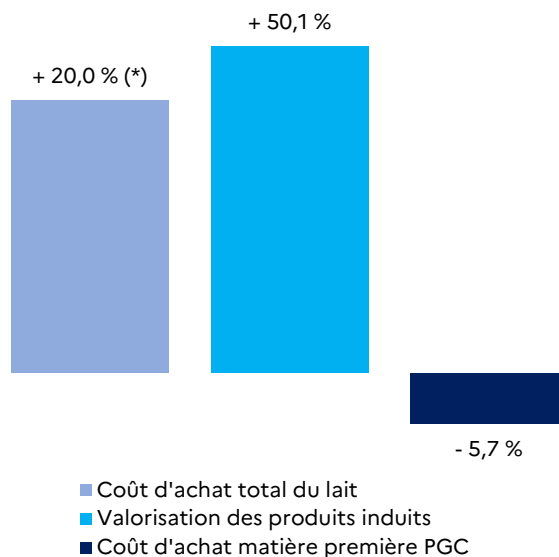
Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du camembert « moyen »



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 99

Composantes de l'évolution du coût en matière première du PGC en valeur absolue entre 2021 et 2022



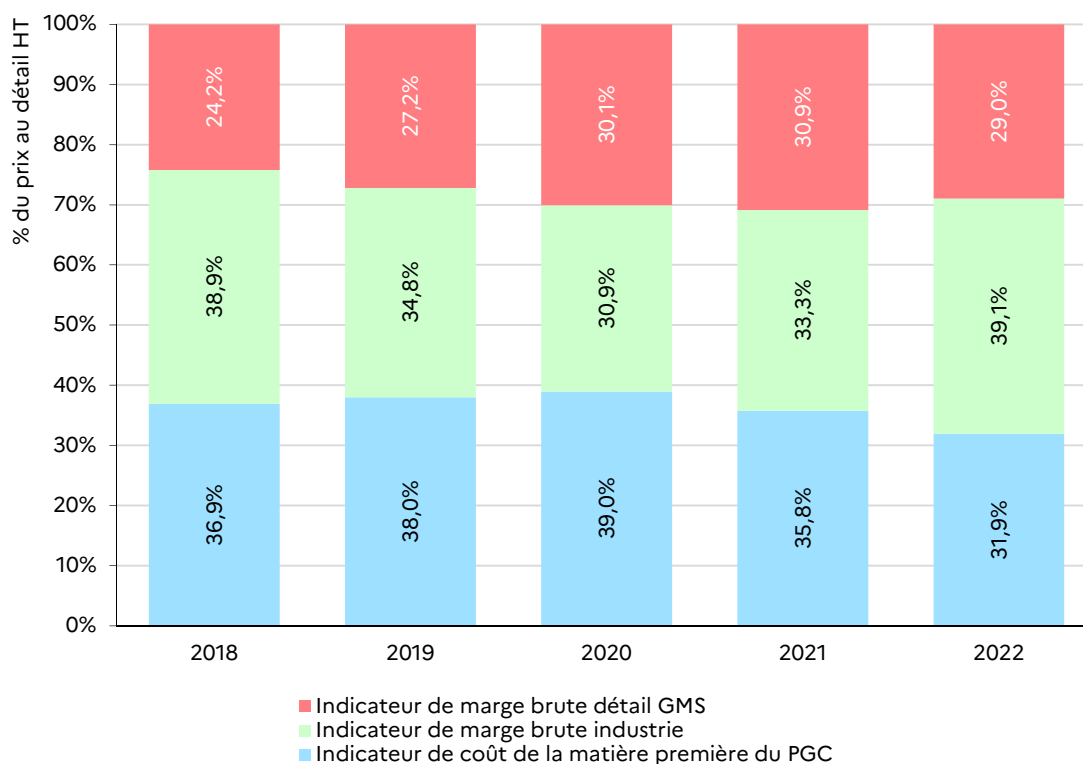
Rappel : coût d'achat matière première PGC = coût d'achat total du lait – valorisation des produits induits

(*) : évolution en % par rapport à 2021

Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 100

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail en GMS hors TVA du camembert « moyen »



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

3.4. Prix et indicateurs de marges brutes en filière laitière : cas particulier du beurre plaquette 250 g

Avertissement préalable :

*Suite à un travail approfondi au sein du groupe de travail « Lait » de l'Observatoire en 2022, un nouveau modèle est proposé pour décomposer le prix du beurre au détail. Il s'agit toutefois d'un modèle **expérimental**, basé sur une approche toujours différente des autres PGC laitiers analysés dans le rapport. Pour ce rapport 2023, le groupe de travail a proposé de publier les résultats de ce modèle bien qu'il reste encore expérimental. Son caractère « définitif » sera discuté à l'automne 2023 en vue du rapport 2024.*

Dans les rapports précédents, le beurre était considéré dans l'analyse comme un produit induit de la transformation des quatre autres PGC présentés précédemment (lait UHT, yaourt, camembert et emmental), c'est-à-dire à la fois un coproduit issu de la transformation de tous les autres et également un débouché permettant de valoriser les excédents laitiers. Cette approche, qui était peu représentative du mode de fabrication du beurre plaquette, a conduit à une révision du modèle « beurre ». Pour se rapprocher de la réalité de l'économie laitière, il a été décidé d'analyser le beurre non comme un coproduit mais comme un produit à part entière.

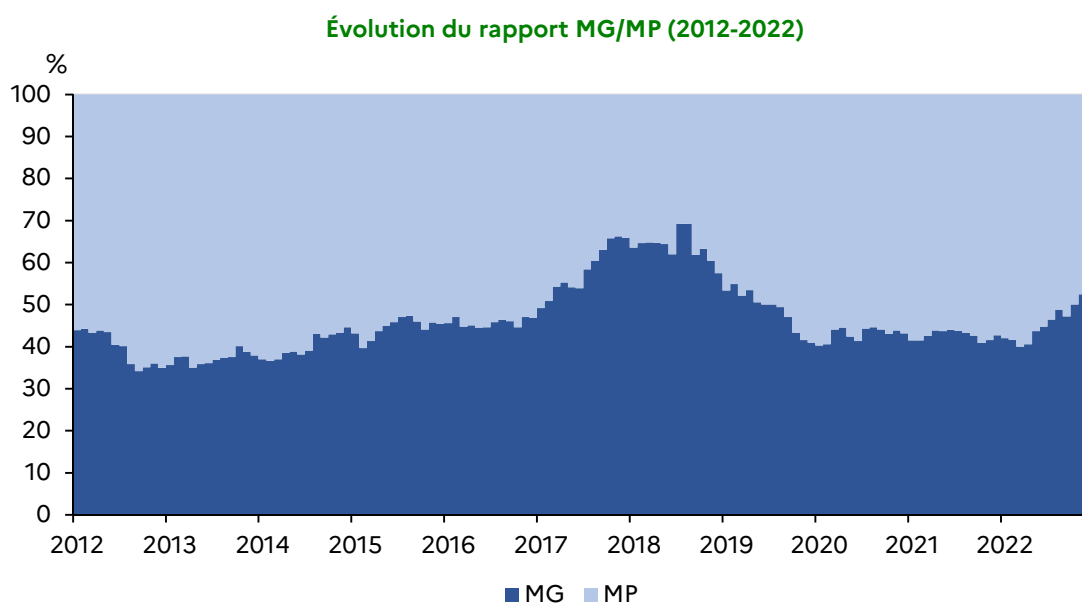
Dans l'approche choisie, on considère une activité industrielle spécialisée dans la fabrication de beurre, dont le principal coproduit est la poudre de lait écrémé. Dans ce modèle, le prix du lait est décomposé selon ses composantes grasse et protéique, grâce à l'utilisation d'un **rapport MG (matière grasse) / MP (matière protéique)**. Ce rapport permet de comparer les parts respectives qu'occupent la MG et la MP dans la valeur totale que notre industriel espère obtenir sur le marché à un instant donné. Ce raisonnement repose sur l'hypothèse que, dans

l'économie laitière, on ne donne de valeur qu'à la matière grasse et à la matière protéique du lait.

Pour calculer ce rapport MG/MP, on utilise les cotations **hebdomadaires mensualisées** FranceAgriMer du beurre vrac facturation⁶ et de la poudre de lait écrémé, que l'on multiplie respectivement par les quantités suivantes obtenues avec 1 000 l de lait, à savoir 45 kg de beurre et 92 kg de poudre de lait écrémé.

L'intégration de ce rapport MG/MP dans le modèle de décomposition du prix du beurre permet de mieux refléter l'économie laitière. En effet, l'activité d'un industriel laitier consiste à acheter un volume de lait entier qu'il sépare systématiquement, par centrifugation, entre sa matière grasse (la crème) et sa matière protéique (lait écrémé). Toutefois, les marchés du beurre et de la poudre peuvent être très fluctuants et influencer à la fois sur les coûts réels et sur les coûts d'opportunité de l'industrie. Pour optimiser leur équation laitière, les industriels utilisent donc ce rapport MG/MP pour calculer leurs coûts de revient. Ce rapport (Graphique 101) est particulièrement mouvant sur les dix dernières années.

Graphique 101



Source : OFPM d'après cotations FranceAgriMer

Pour appliquer ce raisonnement à la décomposition du prix du beurre, on procède ainsi :

- puisque le beurre ne comprend quasiment pas de matière protéique, on cherche à prendre uniquement en compte la fraction grasse du lait nécessaire à sa fabrication. On applique donc un ratio au coût total d'achat du lait nécessaire à la fabrication d'un kg de beurre. Exemple : si en année n le prix du lait est de 350 €/1 000 l de lait, et que la MG représente 60 % dans le rapport MG/MP, alors on retient un coût d'environ 210 € (= 350 x 0,6). **Le coût de la matière première devient donc assimilable au seul coût de la matière grasse ;**
- à la différence des autres PGC laitiers, on ne retranche pas la valorisation nette des coproduits puisque la matière protéique a été isolée en amont. Les recettes potentielles et **les coûts de gestion du principal coproduit qu'est la poudre, ne sont donc pas compris dans le coût de la matière première.**

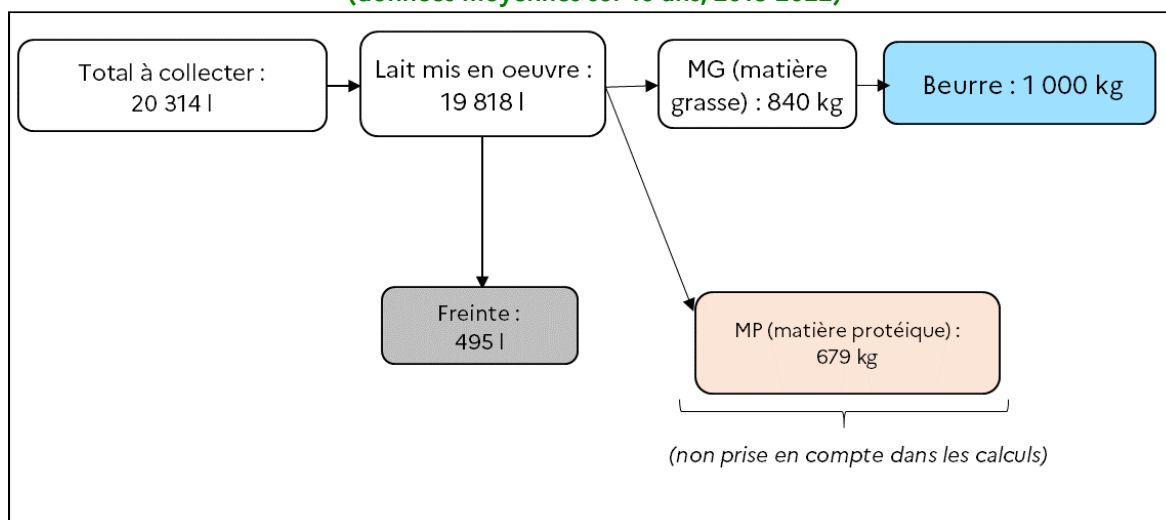
⁶ Deux cotations existent pour le beurre industriel vrac (ou beurre cube) : la cotation hebdomadaire du beurre « contrat » est établie sur la base des prix des **contrats signés** sur la période (contrats de moins de 3 mois uniquement, pouvant porter sur des livraisons ultérieures). La cotation du beurre « facturation » est établie sur la base des **factures des ventes réalisées** sur la période. C'est cette cotation « facturation » qui est retenue dans les travaux de l'Observatoire depuis 2018.

Sur la base de ce rapport MG/MP, la part de la matière première qu'on estime dans un kg de beurre n'est donc pas un coût du lait, mais un coût apparent de la matière grasse contenue dans le lait. Par conséquent, les variations de l'indicateur de coût de la matière grasse sont aussi bien impactées par l'évolution du rapport MG/MP que par celle du prix réel du lait payé au producteur.

Ce changement dans l'analyse du beurre, qui passe de produit induit des quatre autres PGC à un PGC en temps que tel, implique sa prise en compte dans le calcul des excédents annuels utilisés dans les autres modèles. Ces excédents ont donc été recalculés, impactant à la marge l'historique de la décomposition des autres PGC. Il a par ailleurs été décidé de ne pas retenir la notion d'excédents saisonniers pour le beurre, celui-ci étant stockable et un moyen privilégié de valoriser les excédents saisonniers de la collecte laitière. En effet, les surplus de fabrications pouvant exister au printemps peuvent être facilement valorisés directement en beurre industriel, soit être stockés en vue d'être affectés en débouché « plaquette » lors du pic de consommation en fin d'année.

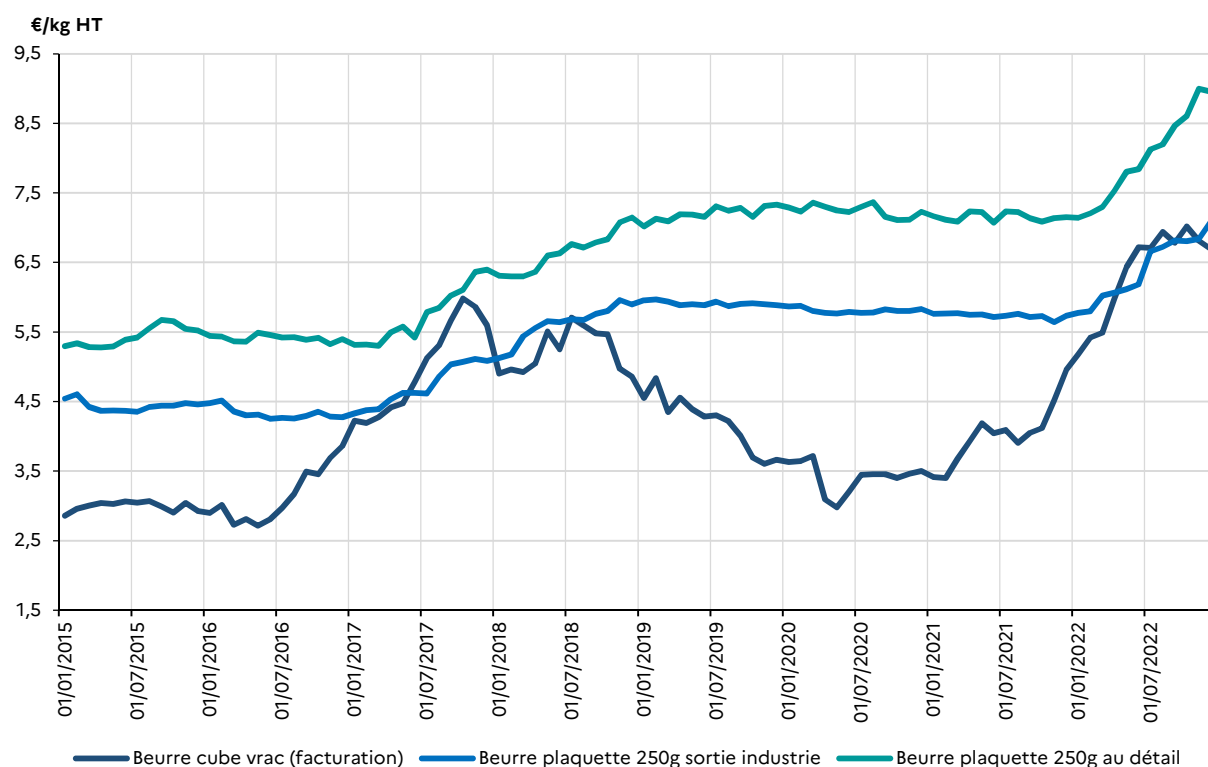
Schéma 14

**Diagramme du modèle de décomposition du prix au détail du beurre
(données moyennes sur 10 ans, 2013-2022)**



Graphique 102

Comparaison de l'évolution du prix du beurre à différents stades de la filière



Source : FranceAgriMer d'après Insee et Kantar Worldpanel

Avant de commenter la décomposition du prix constatée en 2022 on rappelle que :

- **l'indicateur de coût de la matière première par kg de beurre vendu au détail n'est pas assimilable au coût du lait mais au coût de la matière grasse nécessaire à sa fabrication ;**
- à l'instar des autres produits suivis par l'Observatoire, les marges brutes constatées pour le beurre sont à considérer comme une information non exhaustive de l'ensemble de l'industrie laitière, qui par définition fabrique une gamme beaucoup plus large de produits.

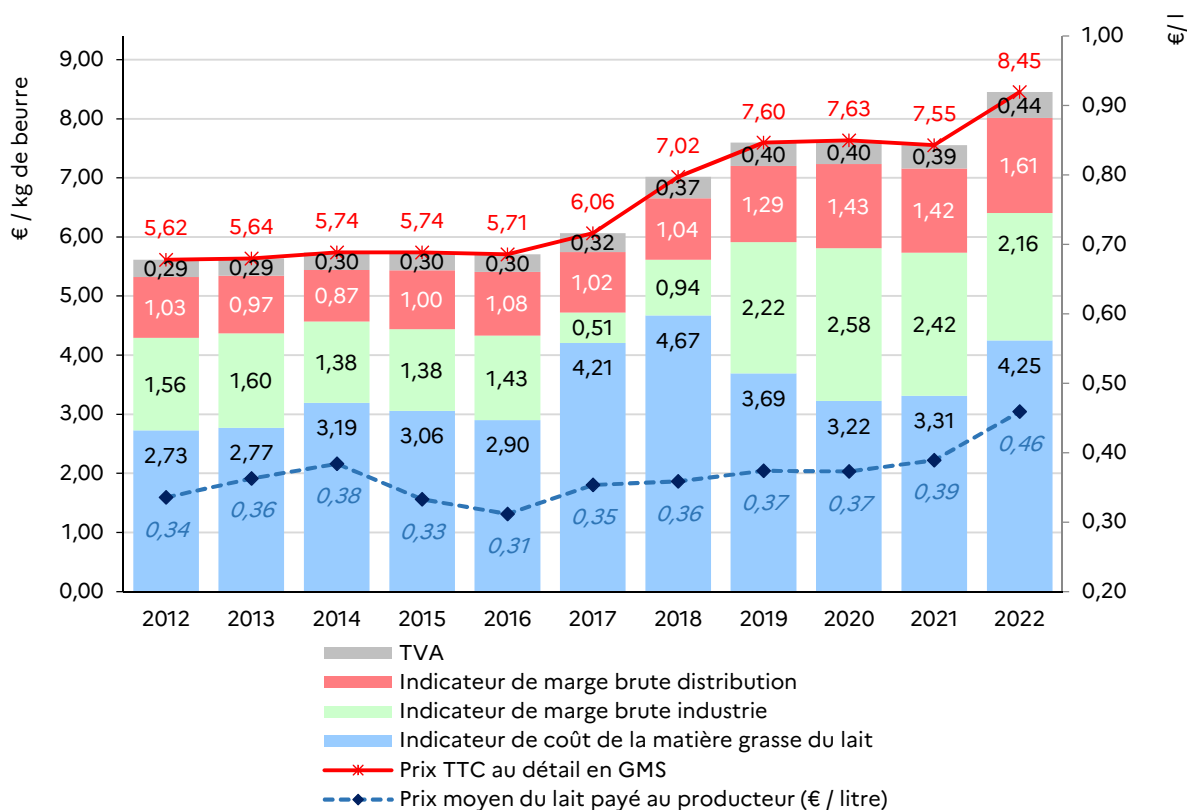
L'indicateur de coût de la matière grasse du lait a augmenté de 94 centimes par rapport à 2021, pour s'établir à 4,25 €/kg. La hausse du prix du lait explique largement cette évolution, ainsi qu'une légère modification du rapport MG/MP en faveur de la MG en 2022, qui augmente donc la part du prix du lait attribuée à la matière grasse. Dans le même temps, l'indicateur de marge brute industrie a diminué de 26 centimes, et celui de la marge brute GMS a augmenté de 19 centimes.

En proportion, la part de la marge brute GMS est restée néanmoins stable (+ 0,1 point). La marge brute industrie a perdu 7,0 points tandis que le coût d'achat de la matière grasse a gagné 6,8 points.

Sur la tendance longue, on constate que ce modèle de décomposition du prix présente la caractéristique d'être **très sensible aux évolutions relatives des cours du beurre et de la poudre**. En effet, on constate en 2017 et 2018 une forte augmentation du coût d'achat de la matière grasse, en lien avec la flambée des cotations du beurre vrac sur cette période. En 2022, les cours des deux produits (beurre et poudre) ont progressé, donc le rapport MG/MP a été moins modifié qu'en 2017-2018.

Graphique 103

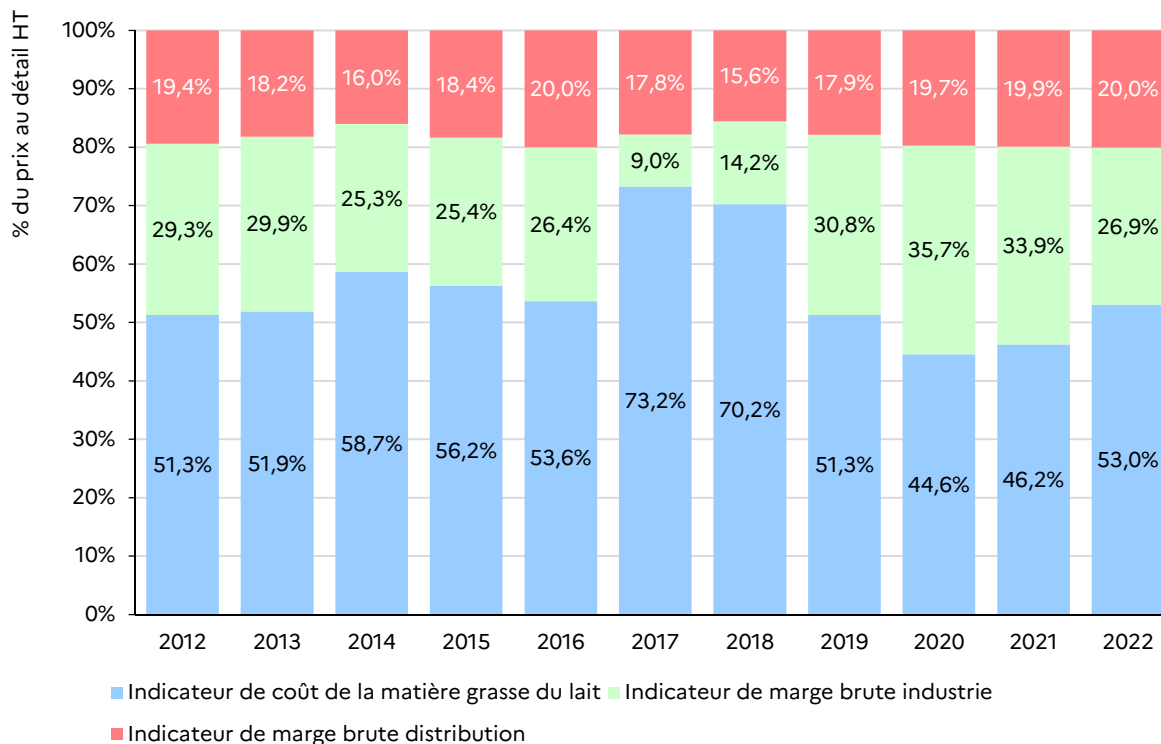
Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du beurre plaquette « moyen » 250g



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Graphique 104

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail hors TVA en GMS du beurre plaquette « moyen » 250 g



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

3.5. Panier expérimental des 5 PGC précédents

Comme indiqué au point, 2.1, à partir du rapport 2023, l'analyse est complétée par celle d'un panier expérimental, composé des 5 PGC déjà suivis individuellement, permettant une analyse hors produits industriels induits. En effet, les quantités de chacun des 5 PGC dans le panier sont d'abord définies de façon à ce que le contenu en MG et MP soit identique à celui du lait de collecte. Concrètement, le critère utilisé est d'avoir 56 % de MG dans la MSU du panier, comme pour le lait de collecte. Ce modèle de panier correspond donc à une laiterie (fictive, comme pour les 5 modèles par PGC) qui, fabriquant uniquement ces 5 PGC, dans les proportions du panier, n'aurait aucun coproduit.

Plusieurs combinaisons permettant de respecter ce premier critère, un deuxième est ajouté : approcher autant que faire se peut, sans remettre en cause le respect du premier critère, la part de chacun des 5 PGC dans la consommation de l'ensemble des 5. C'est la part en valeur qui a été retenue pour refléter le poids dans la consommation en France. L'association de la transformation laitière (ATLA) a fait remarquer que la prise en compte de la consommation aurait pu aussi se faire sur la part en matière sèche, mais en reconnaissant que cela n'aurait pas eu d'effet sur les écarts observés avec les modèles de PGC par produit (Cf. partie résultats infra).

Produit	Lait	Yaourt	Camembert	Emmental	Beurre plaquette	Total
Part de la consommation en valeur (%)	34	16	9	30	10	100

Source : OFPM d'après Kantar Worldpanel, période d'avril 2018 à mars 2022

Plusieurs combinaisons étant encore possibles, un dernier critère est introduit pour plus de lisibilité : être équivalent à un nombre entier de litres de lait de collecte.

Après application de ces 3 critères, le panier retenu a la composition suivante :

pondération des produits du panier	Lait UHT 1/2 écrémé	Yaourt nature	Camembert	Emmental	Beurre	Total
%valeur Kantar 201804-202203	34%	16%	9%	30%	10%	100%
Unités de produit présentes dans le panier (g)	3000	800	100	300	130	4330
% valeur panier au prix conso TTC 2021	31%	19%	9%	28%	12%	100%
Qté MG dans le panier (g)	46	24	25	94	107	295
Qté MP dans le panier (g)	98	32	20	84	1	235
part MG	32%	42%	56%	53%	99%	56%
équivalent lait de collecte						7,0

Il correspond à la transformation de 7 litres de lait de collecte. Pour la décomposition du prix au détail en marges brutes, il est donc possible de prendre le prix payé au producteur pour 7 litres de lait de collecte comme coût de la matière première nécessaire à l'industriel pour obtenir 4,33 kg de panier.

Les prix de vente, industriel et au détail, du panier sont calculés au prorata des quantités des 5 composants et ramenés à l'équivalent d'un kg de panier.

La marge brute de l'industriel est calculée par la différence entre son prix de vente à la GD et le prix du lait de collecte payé au producteur (7 litres pour 4,33 kg de panier, soit 1,6 litres de lait par kg de panier).

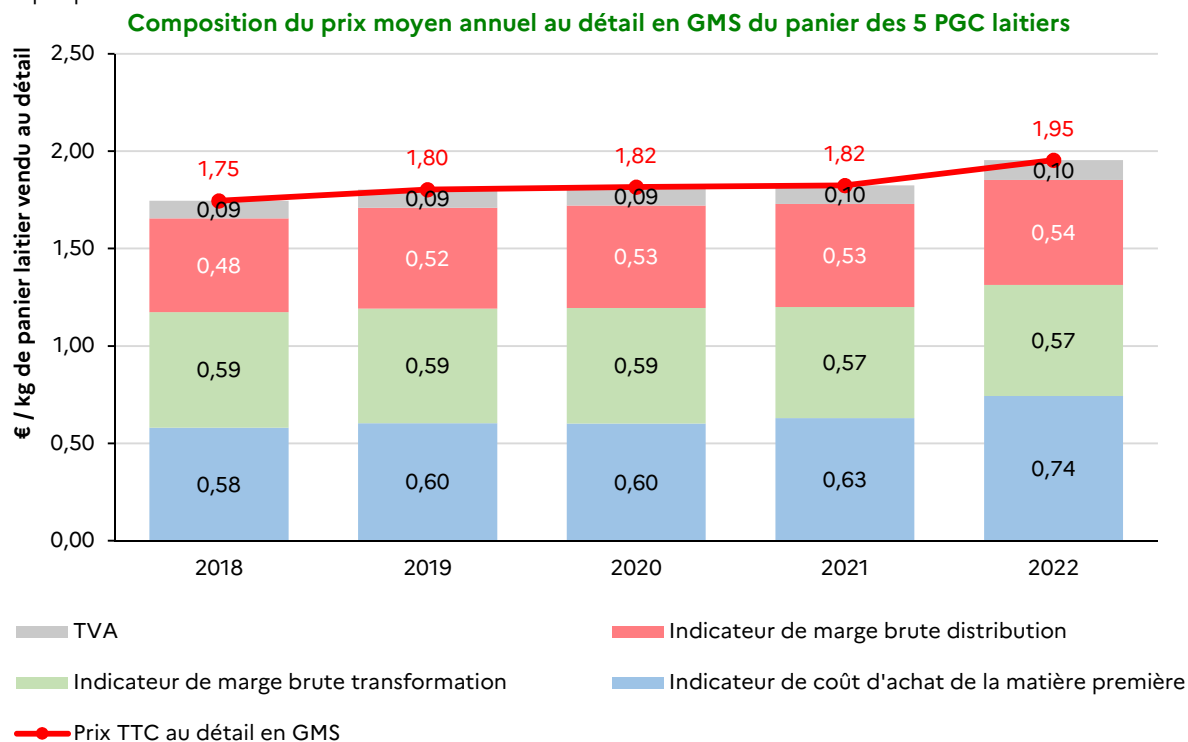
La marge brute de la GD est la différence entre le prix de vente (HT) au consommateur et le prix d'achat à l'industriel (inchangé par rapport aux 5 modèles de PGC unitaires).

Résultats

Ils sont présentés sur une période de 5 ans, de 2018 à 2022 dans le rapport 2023. Si on les compare à la somme des résultats des 5 modèles individuels (au prorata des quantités dans le panier), on obtient la même marge brute GMS, aux arrondis près. Ce qui est normal puisque la méthode de calcul ne change pas pour ce maillon. En revanche, on obtient des écarts, variables en fonction des années, sur la MPA et la MB IAA : de l'ordre de 6 % en 2018, 8 % en 2019, 12 % en 2020, 3 % en 2021 et 19 % en 2022. Il n'y a pas d'autre raison systémique identifiée permettant d'expliquer ces écarts et leur variabilité que la prise en compte de produits industriels dans un cas et pas dans l'autre. Les fluctuations d'écarts en fonction des années sont sans doute dues à l'impact différent des produits industriels induits en fonction des années. Ce qui met en évidence la complémentarité des deux approches.

Sur les 5 années représentées, le prix du panier a augmenté de 20 ct/kg de panier. L'indicateur de coût d'achat de la matière première suit les variations du prix du lait sur les années 2018- 2022, avec une tendance haussière. L'indicateur de marge brute industrie reste stable en valeur absolue, s'est contracté de 5,1 points en proportion. En parallèle, l'indicateur de marge brute GMS a connu une première hausse entre 2018 et 2019 en valeur absolue, pour rester stable entre 2019 et 2021, puis connaître une nouvelle hausse en 2022. Il est resté relativement stable en proportion.

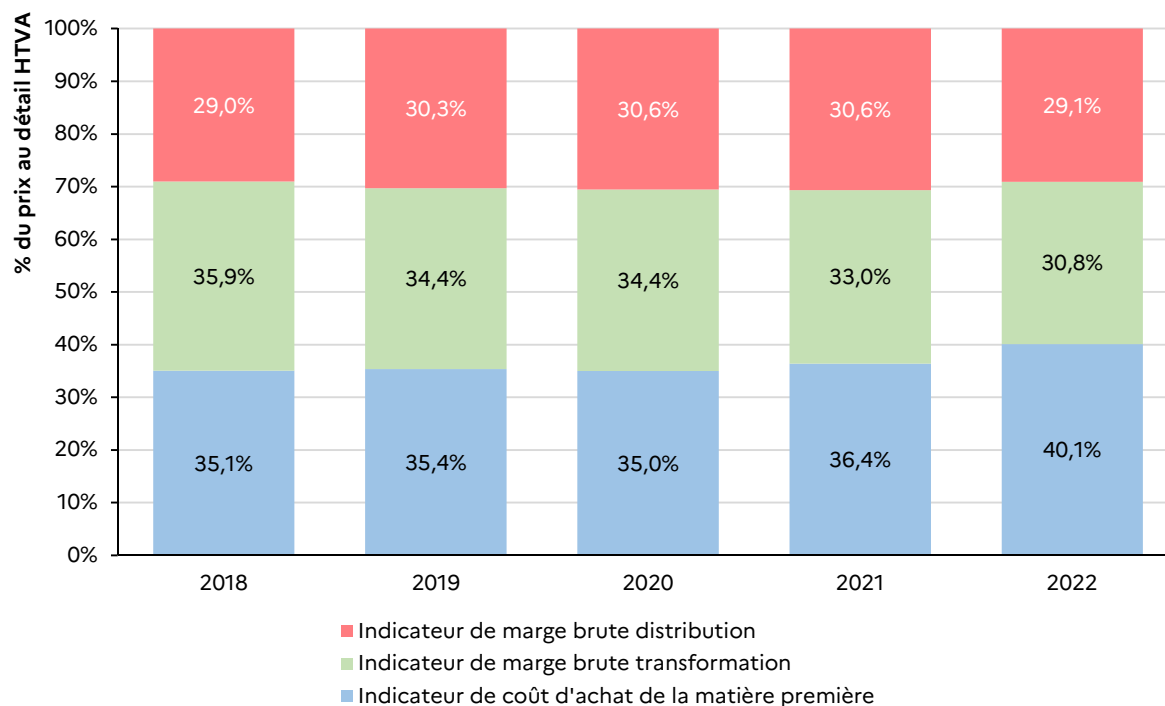
Graphique 105



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Kantar Worldpanel

Graphique 106

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail hors TVA en GMS du panier des 5 PGC laitiers



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Kantar Worldpanel

4. COMPTE DE RÉSULTAT DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES D'ÉLEVAGE BOVIN LAITIER ET COÛT DE PRODUCTION DU LAIT DE VACHE EN ÉLEVAGE

4.1. Compte de résultat des exploitations d'élevage spécialisées bovin laitier

Les données issues du Rica (Réseau d'information comptable agricole) sont utilisées pour cette analyse. Pour la période 2010-2021, les exploitations issues de l'Otex (Orientation technico-économiques) « bovins lait »⁷ pour lesquelles la production brute standard (PBS) vache laitière représente plus de 80 % de la PBS totale ont été sélectionnées. Un échantillon dont l'effectif varie de 311 à 448 exploitations d'élevage spécialisées bovin laitier a ainsi été constitué. Cet échantillon, une fois extrapolé, représente selon les années de 16 649 à 21 304 exploitations spécialisées. En 2021, l'échantillon de 311 exploitations représentait 17 558 exploitations soit 44 % des exploitations de l'Otex « bovins lait ». Dans ces exploitations, la production de lait de vache constitue plus de 83 % de la production de l'exercice nette des achats d'animaux.

La sélection de cet échantillon sur les seules exploitations très spécialisées permet une estimation du coût de production du lait telle que présentée dans la partie « 4.3. Coût de production comptable moyen du lait de vache dans les exploitations spécialisées ».

En 2021, le produit lait de vache, les autres produits et les subventions ont respectivement augmenté de 9,0 %, 29,1 % et 1,2 % par rapport à 2020. Au cours de cette période, les charges courantes ont augmenté de 6,8 %. Ainsi, le résultat courant avant impôt a connu une hausse de 27,0 % en 2021. Il représente 21 % de la totalité des produits courants⁸ en 2021, soit 49 101 € pour un produit total de 237 909 €. Ce résultat rapporté à l'unité de travail non salariée s'établit à 33 037 €.

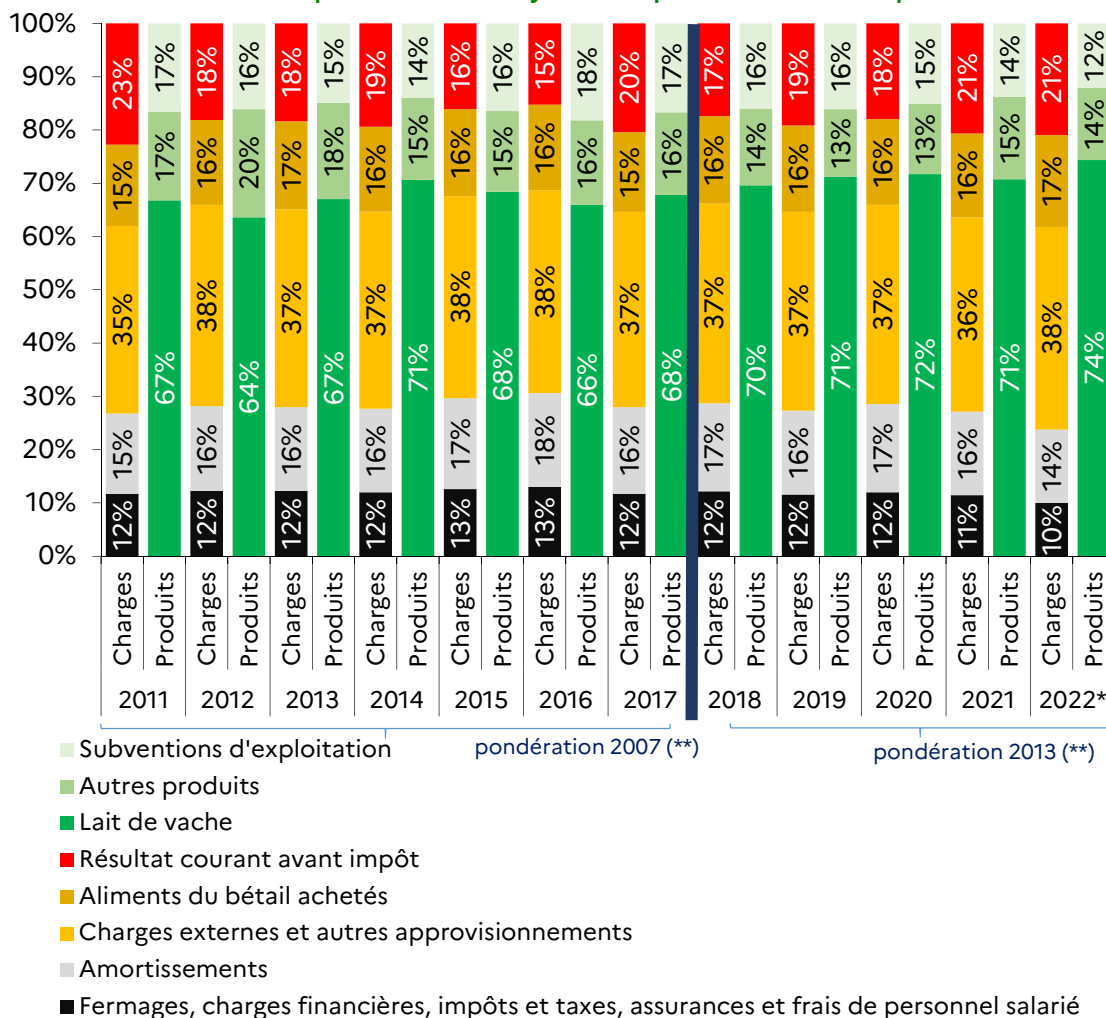
Les résultats 2022 sont simulés. L'IPPAP lait de vache 2022 (Insee) est appliqué au « produit brut lait de vache » 2021 pour calculer leur valeur en 2022. L'IPAMPA lait de vache (Idèle) est utilisé pour simuler le prix de l'aliment du bétail d'une part et des biens et services de consommation intermédiaire d'autre part. Cette méthode ne tient donc pas compte des adaptations des exploitations. Les autres charges et produits sont maintenus au niveau de 2022. En 2022, la recette lait augmenterait de 20,2 %. Le coût de l'aliment augmenterait de 24,6 % et celui des autres biens et services de consommation augmenterait de 19,3 %. Ainsi, le résultat courant avant impôt augmenterait de 16,1 % et représenterait, en 2022, 21 % du total des produits. Il s'établirait à 57 030 € pour 271 829 € de produits et à 38 372 € par travailleur familial.

⁷ Les exploitations productrices de lait sont incluses dans cette Otex si leur PBS bovin lait est supérieure à deux tiers de la PBS. En 2020, 862 exploitations commercialisant du lait sont incluses dans cet Otex. 567 autres ne le sont pas et proviennent des Otex « polyculture-polyélevage » et « bovins mixte (lait et viande) ». Elles ne sont donc pas prises en compte dans cette analyse.

⁸ L'ensemble des produits courants comprend les produits d'exploitation (y.c. subventions d'exploitation) et les produits financiers mais ne comprennent pas les produits exceptionnels.

Graphique 107

Structure du compte de résultat moyen des exploitations laitières spécialisées

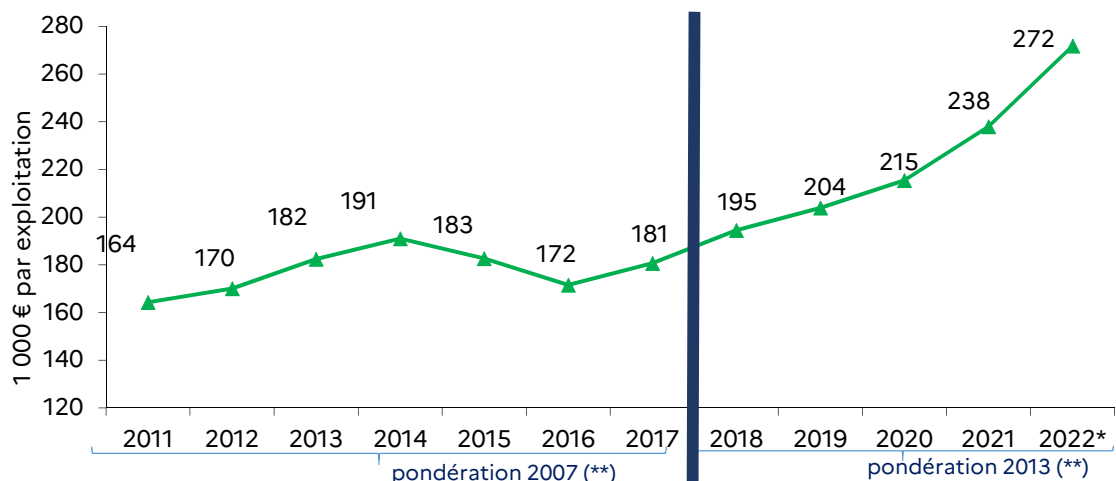


(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle
 (**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.
 Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2022

Le résultat courant sert notamment à la rémunération du chef d'exploitation et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales. Ces éléments ne sont pas inclus dans les frais de personnel salarié présentés sur le Graphique 107 (cf. point 2.3. Chapitre 1. Méthode générale).

Graphique 108

Montant moyen des produits courants par exploitation laitière spécialisée



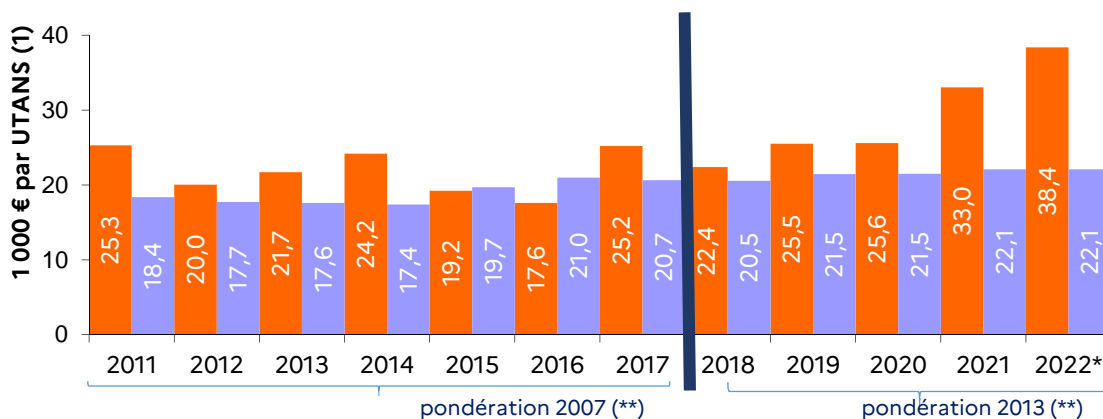
(*) simulé à partir des indices Insee-Idele

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération: les données à partir de 2018 sont en pondération 2013; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2022

Graphique 109

Résultat courant avant impôt et subventions d'exploitation par unité de travail annuel non salariée dans les exploitations laitières spécialisées



■ Résultat courant avant impôt par UTANS (1) ■ Subventions d'exploitation par UTANS (1)
(1) unité de travail annuel non salarié

(*) simulé à partir des indices Insee-Idele

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération: les données à partir de 2018 sont en pondération 2013; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2022

4.2. Coûts de production du lait de vache par système de production laitière

Cette estimation, pour la campagne 2022, des coûts de production exprimés en euros pour 1 000 litres de lait, est réalisée par l'Institut de l'élevage (Idele) à partir d'informations techniques et comptables recueillies par les Chambres d'Agriculture dans le cadre du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage. Ces exploitations font l'objet d'un suivi annuel de leur fonctionnement et de leurs résultats techniques, économiques et environnementaux. **Leurs résultats économiques suivent les mêmes tendances d'évolution que l'ensemble des exploitations de leur secteur, même si pour des raisons de dimension et d'efficacité, ces résultats sont généralement supérieurs à la moyenne.**

Deux systèmes d'exploitation sont étudiés :

- **« bovins lait de plaine »** : les 94 exploitations de cet échantillon relèvent de l'orientation technico-économique bovins lait (Otex 41) qui sont situées en zone de plaine et à celles de l'Otex « polyculture-élevage » sans viande bovine. Seules les exploitations conventionnelles (non certifiées en agriculture biologique) et n'ayant ni atelier viande, ni production hors-sol sont retenues.
- **« lait de montagne »** : les 55 exploitations de cet échantillon relèvent de l'Otex 41 et sont situées en zone de montagne (hors Est). Seules les exploitations conventionnelles sont retenues. Les exploitations laitières de montagne de l'Est (Franche-Comté et Savoie) ont des valorisations du lait très différentes entre elles et différentes de celles du Massif central (à moindre valorisation de leurs AOP). C'est pourquoi elles n'ont pas été retenues dans l'échantillon.

Cette approche, contrairement à l'approche comptable du Rica, prend en compte une rémunération forfaitaire des facteurs de production fournis par l'exploitant :

- pour le travail à hauteur de 2 SMIC brut par unité de main-d'œuvre exploitant,
- pour les capitaux personnels, au taux d'intérêt du livret A,
- pour les terres en propriété, au taux de fermage moyen de l'exploitation.

Le coût des aliments intra consommés (issus des cultures de l'exploitation) est calculé sur la base des coûts culturaux (de même pour les fourrages) et non sur celle du prix de marché des céréales vendues.

Le prix du lait présenté sur les graphiques, pour chacun des deux systèmes, est le prix réel, toutes primes confondues.

Entre 2017 et 2021, dans le système **« bovins lait de plaine »**, le coût de production est resté stable, à des niveaux compris entre 470 € et 475 € pour 1 000 litres de lait. La hausse de l'ensemble des produits (vente du lait, produits joints et aides attribuées), liée à celle du prix du lait (+ 40 €/1 000 litres de lait en 5 ans), permet une hausse des rémunérations permises du travail de l'éleveur passant de 1,8 SMIC en 2017 à 2,4 SMIC en 2021.

Dans le système **« lait de montagne »**, entre 2017 et 2021, le coût de production est en hausse (+ 30 €/1 000 litres de lait. La hausse de l'ensemble des produits (vente du lait, produits joints et aides attribuées), liée à celle du prix du lait (+ 38 €/1 000 litres de lait en 5 ans), permet la couverture des charges comptables (charges courantes + amortissements), la rémunération des capitaux engagés et des terres utilisées. Cependant, la rémunération du travail de l'éleveur n'évolue pas sur la période et reste limitée à 1,3 SMIC en 2020, comme en 2017.

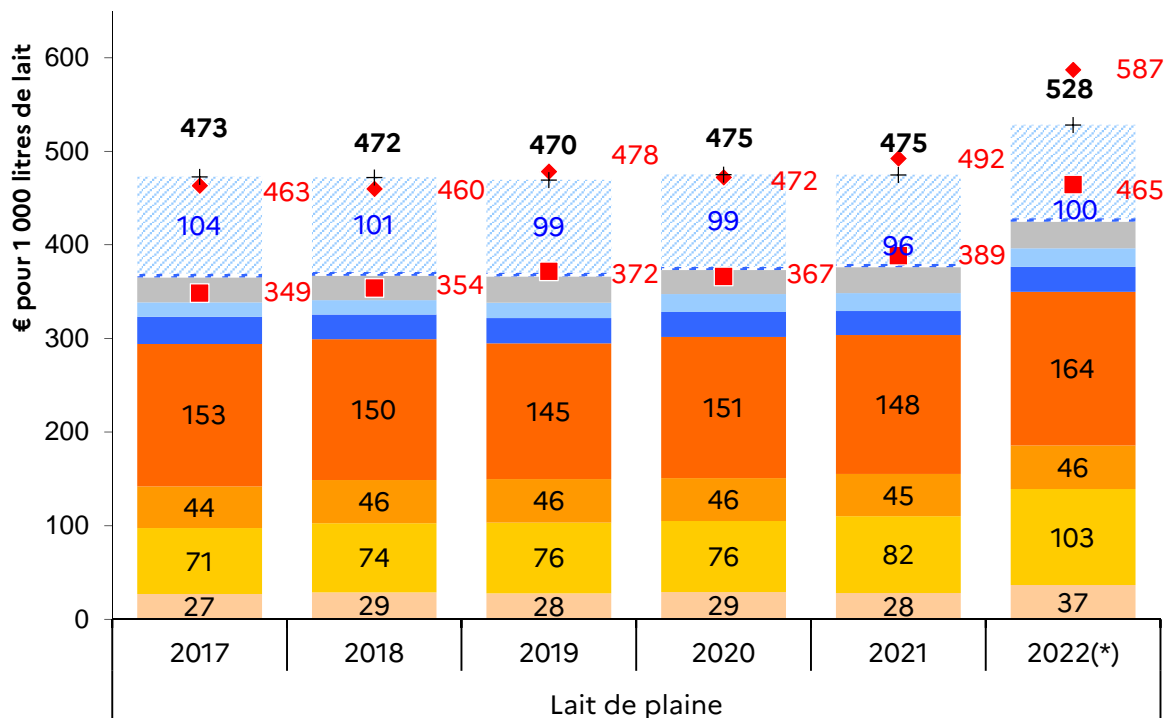
En 2022, les coûts de production estimés augmentent quel que soit le système étudié, ce qui représente une hausse de +11,2 % pour le **« lait de plaine »** et +12,2 % pour le **« lait de montagne »** la variation de l'IPAMPA lait de vache entre 2021 et 2022 atteint un niveau record sur la dernière décennie (+ 18,7 %).

L'ensemble des produits augmente également respectivement de 19,3 % pour le système **« lait de plaine »** et de 15,5 % pour le système **« lait de montagne »**. En 2022, le prix de lait augmente dans les deux systèmes.

Les augmentations des produits, plus fortes que celles des charges, entraînent une légère hausse des rémunérations permises. En montagne, la rémunération moyenne résultante est de 1,5 SMIC par UMO (+ 0,2 SMIC par rapport à 2021). Pour le système de plaine, la rémunération résultante est de 3,2 SMIC (+ 0,8 SMIC par rapport à 2021).

Graphique 110

Coûts de production du système lait de vache de plaine de 2017 à 2022

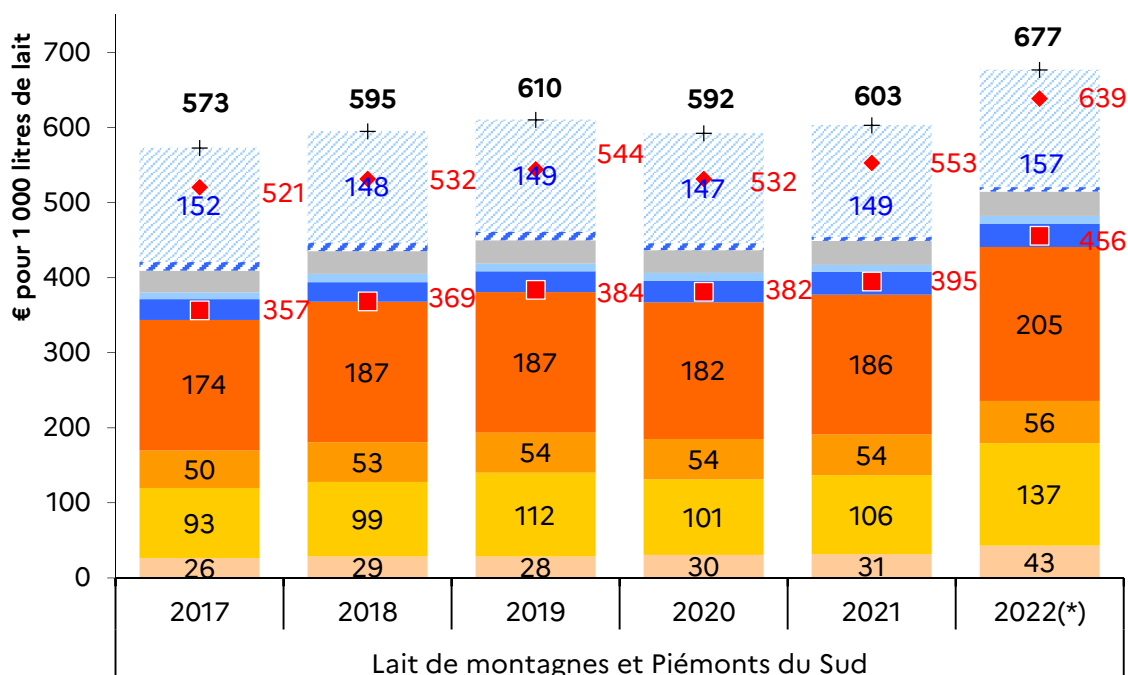


- ▨ Charges supplémentaires : travail (2 SMIC / UMO exploitant)
- ▨ Charges supplémentaires : capital et foncier
- Autres charges
- Frais de personnel salarié
- Foncier et capital
- Bâtiment, installations et mécanisation
- Frais d'élevage
- Alimentation achetée des animaux
- Approvisionnements des cultures et des prairies
- Prix de vente du lait
- ◆ Prix de vente du lait + produits joints + aides
- + Total coût de production

(*) estimation

Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

Graphique 111

Coûts de production du système lait de vache de montagne de 2017 à 2022


- ▨ Charges supplétives : travail (2 SMIC / UMO exploitant)
- ▨ Charges supplétives : capital et foncier
- Autres charges
- Frais de personnel salarié
- Foncier et capital
- Bâtiment, installations et mécanisation
- Frais d'élevage
- Alimentation achetée des animaux
- Approvisionnement des cultures et des prairies
- Prix de vente du lait
- ◆ Prix de vente du lait + produits joints + aides
- + Total coût de production

(*) estimation

Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

4.3. Coût de production comptable moyen du lait de vache dans les exploitations spécialisées

Une estimation approximative du coût moyen de production du lait a été réalisée à partir des comptabilités de l'échantillon du Rica. Les résultats sont présentés sur le Graphique 112. Comme indiqué dans la partie 4.1. de ce chapitre, les exploitations choisies sont des exploitations spécialisées⁹.

Les exploitations sélectionnées - selon le critère de leur forte spécialisation dans la production laitière - constituant l'échantillon nécessaire à cette analyse sont situées en montagne pour 43 % d'entre elles, contre 26 % pour l'ensemble des exploitations laitières présentées dans le Rica. Les exploitations situées en zone de montagne se trouvent en Auvergne-Rhône-Alpes (64 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (15 %). Leur localisation géographique permet de supposer que la production laitière de ces exploitations est plus souvent qu'en moyenne sous signe de qualité, en particulier en AOP fromagère. La proportion d'exploitations en agriculture biologique n'est pas significativement différente de celle de l'ensemble de l'Otex bovins lait.

⁹ Les exploitations laitières françaises sont le plus souvent peu spécialisées, en dehors de la région Bretagne et de la plupart des zones de montagne (sauf à l'ouest du Massif Central où le système mixte lait-viande est fréquent).

Les structures de charges des exploitations de l'échantillon sélectionné pour ces travaux ainsi que leurs coûts de production peuvent être différents des structures de charges de l'ensemble des exploitations productrices de lait dont les comptes sont disponibles dans le Rica, notamment du fait de l'hypothèse détaillée ci-dessous. Leur résultat courant avant impôt est inférieur de 8 % à celui de l'ensemble des exploitations de l'Otex. Le personnel par exploitation y étant moins nombreux que dans l'ensemble des exploitations, le RCAI/Utans de l'échantillon sélectionné est supérieur de 2 % à celui de l'ensemble des exploitations « bovins lait ».

Dans cette approche du coût de production, on impute à la production de lait l'ensemble des charges de l'exploitation, diminué des produits hors lait (pour l'essentiel, des produits néanmoins joints à la production laitière : veaux, réformes). Ceci revient à considérer que les coûts de production des produits joints sont égaux à la valeur de ces produits.

Le prix du lait indiqué sur le Graphique 112 est le prix moyen annuel du lait vendu par les exploitations de l'échantillon Rica, issu des données comptables (vente de lait) et extracomptables (quantité de lait vendue). L'ensemble des charges et des subventions d'exploitation a été évalué pour 1 000 litres produits.

Pour l'année 2022, les résultats sont simulés. L'IPPAP lait de vache 2022 (Insee) est appliqué au prix unitaire du lait de vache en 2021 pour calculer la valeur du lait vendu en 2022. L'IPAMPA lait de vache (Idèle) est utilisé pour simuler le prix de l'aliment du bétail d'une part et des biens et services de consommation intermédiaires d'autre part. Cette méthode ne tient donc pas compte des possibles adaptations des exploitations. Les autres charges et produits sont maintenus au niveau de 2021. Les variations de collecte selon l'enquête mensuelle laitière sont également prises en compte.

Contrairement à l'approche présentée précédemment (Graphique 110), le coût de production comptable présenté ici (408 € pour 1 000 litres en 2021) n'intègre pas de calcul de la rémunération des facteurs auto-fournis par l'exploitant : travail, capital, foncier. Le coût de production est donc normalement inférieur à celui calculé dans l'approche précédente (de 475 € à 603 € pour 1 000 litres selon le système en 2021), qui s'en rapproche cependant lorsqu'on en déduit la rémunération précitée (de 376 € à 448 € pour 1 000 litres).

De 2010 à 2013, les exploitations ont fait face à une augmentation des coûts de production avec un prix du lait tendant à la hausse (hormis une baisse de 2,8 % en 2012). Les coûts de production ont ensuite légèrement diminué en 2014 (-1,2 %) puis en 2015 (-1,0 %), tandis que la recette laitière augmentait de 1,7 % en 2014 et baissait de 9,5 % en 2015. Cette chute du prix du lait a toutefois été atténuée pour l'échantillon considéré par la forte présence d'exploitations situées en zone de montagne, dans laquelle le poids des AOP, bénéficiant généralement d'un prix du lait plus élevé, peut être considéré comme fort. Le coût de production est quasi stable en 2016 et 2017 ; il varie respectivement de 0,2 % et de -1,0 %. Ce dernier repart à la hausse de 6 % en 2018 avant de rester stable en 2019 (+1 %) puis en 2020 (+0,2 %). Quant à elle, la recette laitière baisse de 3,6 % en 2016 avant de repartir à la hausse de 9,7 % en 2017 puis de 1,3 % en 2018. La recette laitière continuera d'augmenter en 2018 et 2019, respectivement de +1,3 % et de +3,5 % avant de se stabiliser en 2020 (-0,1 %).

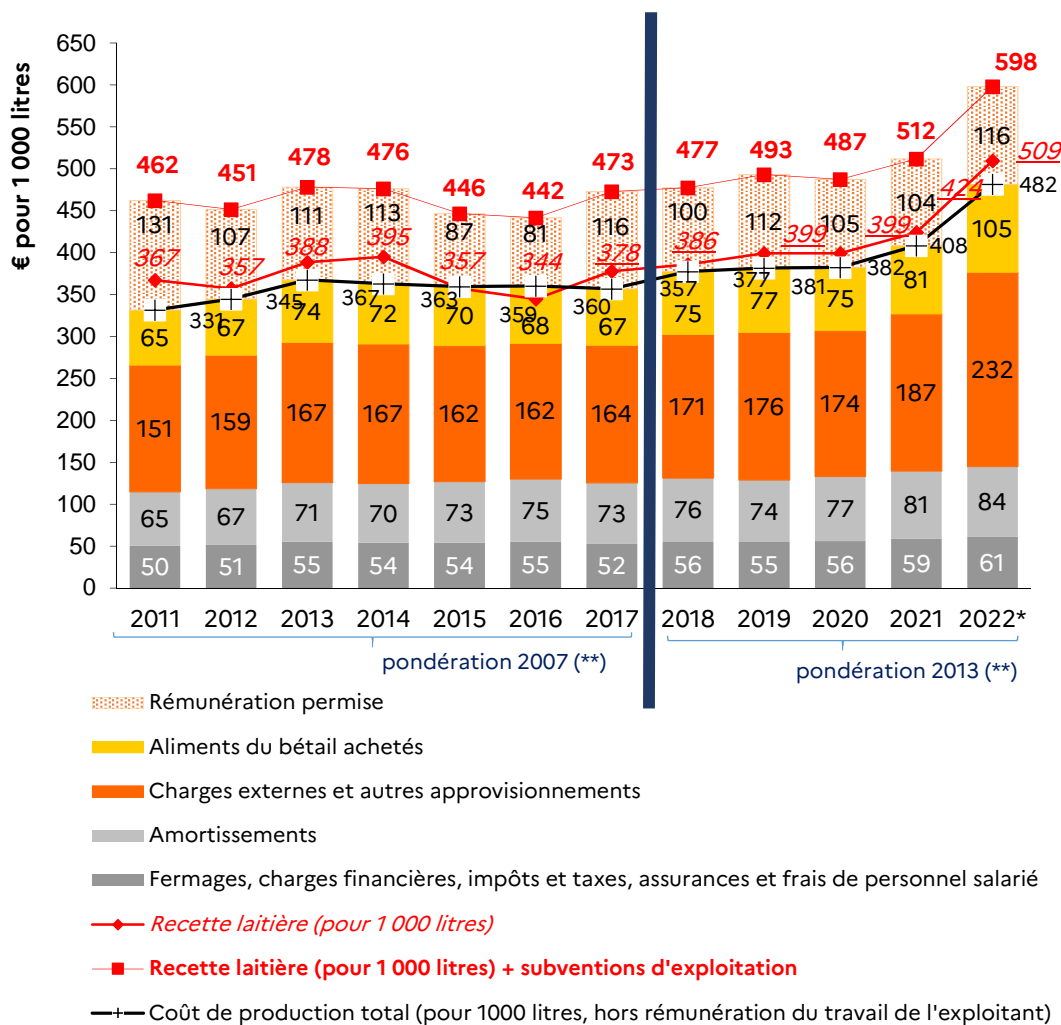
En 2021, les coûts de production et la recette laitière ont augmenté respectivement de +6,8 % (+26 € pour 1 000 litres) et de +6,3 % (+25 € pour 1 000 litres). L'ensemble composé de la recette laitière et des subventions d'exploitation a également augmenté de 5,0 % (+25 € pour 1 000 litres). Ainsi, la rémunération permise par l'activité laitière et les subventions d'exploitation diminue très légèrement de 1 €/1 000 litres (soit -1,4 %) en 2021. La rémunération s'établit à 104 € pour 1 000 litres.

En 2022, le coût de production serait en hausse de 18,0 % (+73 €/1 000 litres). La recette laitière serait également en hausse de 20,2 % (+85 € pour 1 000 litres) et l'ensemble composé de la recette laitière et des subventions d'exploitation augmenteraient de 20,2 % (+86 € pour 1 000 litres). Ainsi, la rémunération permise serait en hausse, +12,3 % (+12 € pour 1 000 litres), s'établissant alors à 116 €/1 000 litres, supérieur de 8 €/1 000 litres à la rémunération moyenne sur la période 2010-2021.

Compte tenu des sources utilisées (échantillon des seules exploitations très spécialisées, données comptables comprenant des postes de charges communes à d'autres produits que le lait, dont les ventes d'animaux) et du mode de calcul, ces résultats ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur.

Graphique 112

Coût de production comptable moyen du lait de vache dans les exploitations spécialisées



(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2022

5. COMPTE DE RÉSULTAT DES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

L'Observatoire présente les résultats des entreprises de transformation de l'industrie laitière selon deux approches différentes :

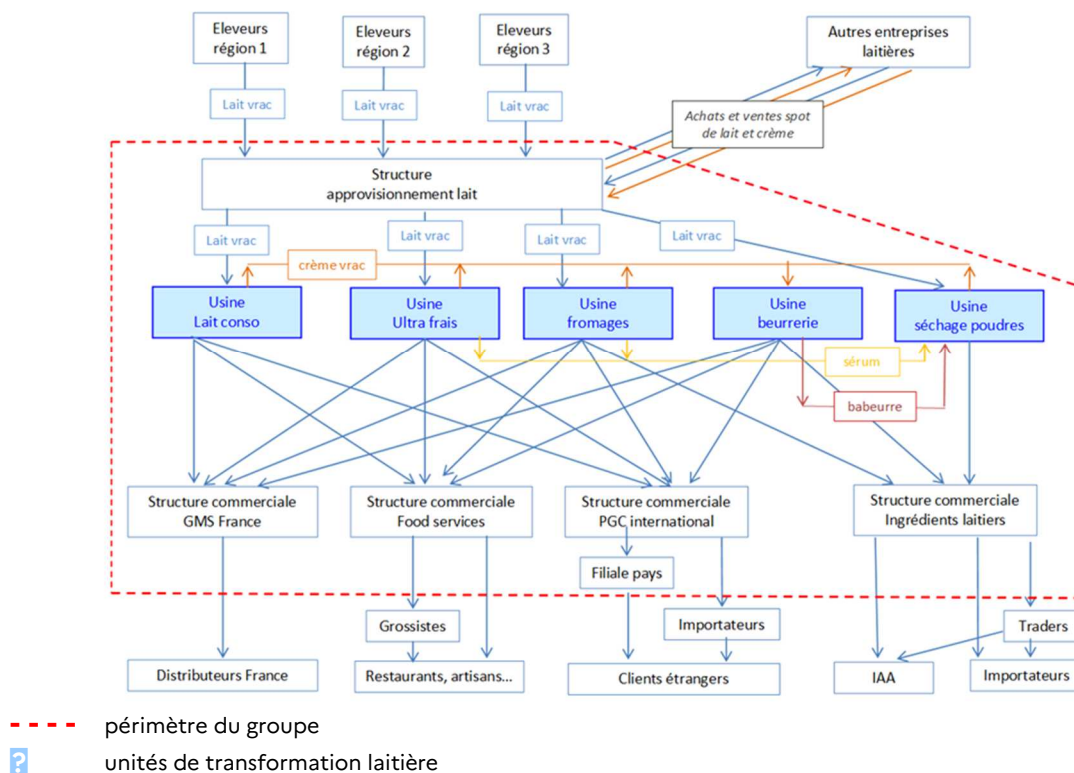
- la première se base sur les travaux de l'observatoire des industries agroalimentaires du Crédit Agricole, qui fournit des analyses comptables et financières par type d'entreprises laitières défini par la nature de leur production principale (fromages, lait de consommation, produits ultra-frais...). Les résultats sont présentés jusqu'à l'EBITDA.
- la seconde se base sur une étude mandatée par l'Atla (Association de la Transformation Laitière française) et réalisée par le cabinet EFESO Consulting, afin de connaître le résultat net de l'activité de transformation de lait réalisée en France par un échantillon d'entreprises, tant en pourcentage du chiffre d'affaires qu'en euro par litre de lait collecté, selon les mêmes catégories « métiers » définies par le Crédit Agricole. Son objectif est double :
 - aller jusqu'au résultat net là où le Crédit Agricole s'arrête l'EBITDA. Pour aller de ce dernier au résultat net, il faut enlever les charges financières et les dotations aux amortissements et provisions,
 - ne prendre en compte les résultats que pour l'activité réalisée en France (pour le marché national et l'export).

5.1. Groupe, entreprises et établissements dans le secteur laitier

Le Schéma 15 représente de manière simplifiée les flux de matières premières laitières, de coproduits des fabrications et des produits finis à l'intérieur d'un groupe laitier type et vis-à-vis de l'extérieur de ce groupe.

Schéma 15

Schéma-type des flux de matières dans un groupe laitier



Source : ATLA, pour OFPM

Le résultat comptable d'une usine dépend des prix de cession interne des matières premières laitières, des prix de cession interne des produits finis et des prix de cession interne des coproduits (crème, sérum, babeurre) entre usines.

Ces prix de cession interne dépendent des conventions comptables définies dans le groupe et des règles comptables générales lorsque les unités industrielles sont des entreprises au sens d'unités légales.

Bien qu'en règle générale, les prix de cession interne soient définis en référence aux **prix de marché** du produit (s'ils existent) ou en référence à ses **coûts de production**, l'information sur les coûts de fabrication d'un type de produit laitier, donnée par les résultats comptables des entreprises de transformation spécialisées dans ce type de produit laitier, est dépendante des systèmes de prix internes appliqués par ces entreprises.

5.2. Comptes de résultat moyen des types d'entreprises de transformation laitière (Crédit Agricole)

Remarque importante :

Des modifications substantielles dans l'enquête É sane (Insee) et l'absence de résultats diffusés à un niveau fin de nomenclature en 2017 (pour les données 2015) ne permettent plus d'utiliser cette source. À leur place, sur avis du groupe de travail « Produits laitiers », les résultats de l'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires du Crédit Agricole sont présentés dans ce rapport depuis son édition 2018.

L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires a pour but la présentation de données pour un échantillon d'entreprises le plus large possible, tendant à l'exhaustivité. L'analyse¹⁰ est basée sur les données financières : comptes consolidés, comptes sociaux - liasses fiscales - des entreprises et des groupes dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros. Les activités internationales des entreprises et groupes sont prises en compte lorsqu'elles sont réalisées par une entreprise ou un groupe dont l'activité principale est en France. La distinction entre exportations et activités des filiales à l'étranger ne peut être faite.

Pour les besoins de cette analyse, les entreprises sont classées selon leur métier principal dans l'un des quatre groupe-types définis, bien que de nombreuses entreprises, et *a fortiori* de groupes, soient multi-activités dans le secteur de la transformation laitière. L'ensemble des entreprises et/ou groupes étudiés génère un chiffre d'affaires de 42,2 milliards d'euros.

Encadré 3

EBITDA

« *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization* » :

« Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement »

Mode de calcul :

Chiffre d'affaires hors taxes – Achats et charges externes – Charges de personnel – Autres charges

Signification : il reflète la rentabilité de l'activité ; il est le solde entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation. Il « *diffère du résultat d'exploitation dans la mesure où il ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif* ».

Source : Observatoire financier des entreprises agroalimentaires - Crédit Agricole S.A.

¹⁰ Les données analysées sont issues des bilans n, jusqu'au 31 mars n+1.

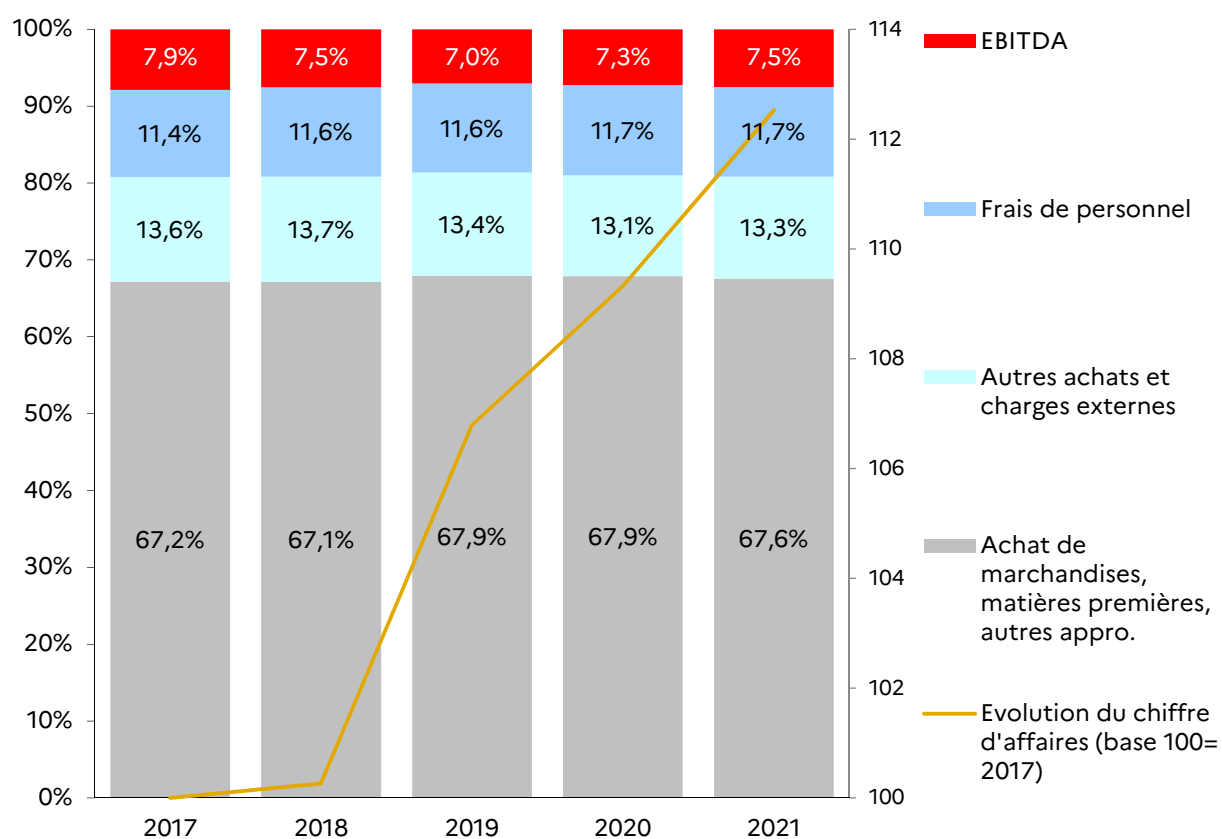
5.2.1. Structure des charges et EBITDA des entreprises laitières à dominante multi-produits

Les entreprises laitières multi-produits, productrices de plusieurs familles de produits sans qu'aucune ne prédomine, pèsent pour près de deux tiers du chiffre d'affaires de l'échantillon. En 2021, le chiffre d'affaires de cet échantillon progresse de 2,9 %. Cette hausse est principalement due à un effet prix, les volumes ayant pu manquer en France. Une part importante des PGC est vendue par ces acteurs multi-produits.

La part des « achats de matière première » des entreprises et groupes multi-produits est en léger repli en 2021 par rapport à 2020. La part des « autres achats et charges externes » augmente légèrement tandis que la part des « frais de personnel » reste stable. L'EBITDA augmente de 0,2 point par rapport à 2020, du fait du volume d'activité et des prix en hausse.

Graphique 113

Structure des charges et EBITDA des entreprises laitières multi-produits



Source : Observatoire financier des entreprises agroalimentaires - Crédit Agricole

5.2.2. Structure des charges et EBITDA des entreprises laitières produisant majoritairement des PGC (ultra-frais, lait liquide,...)

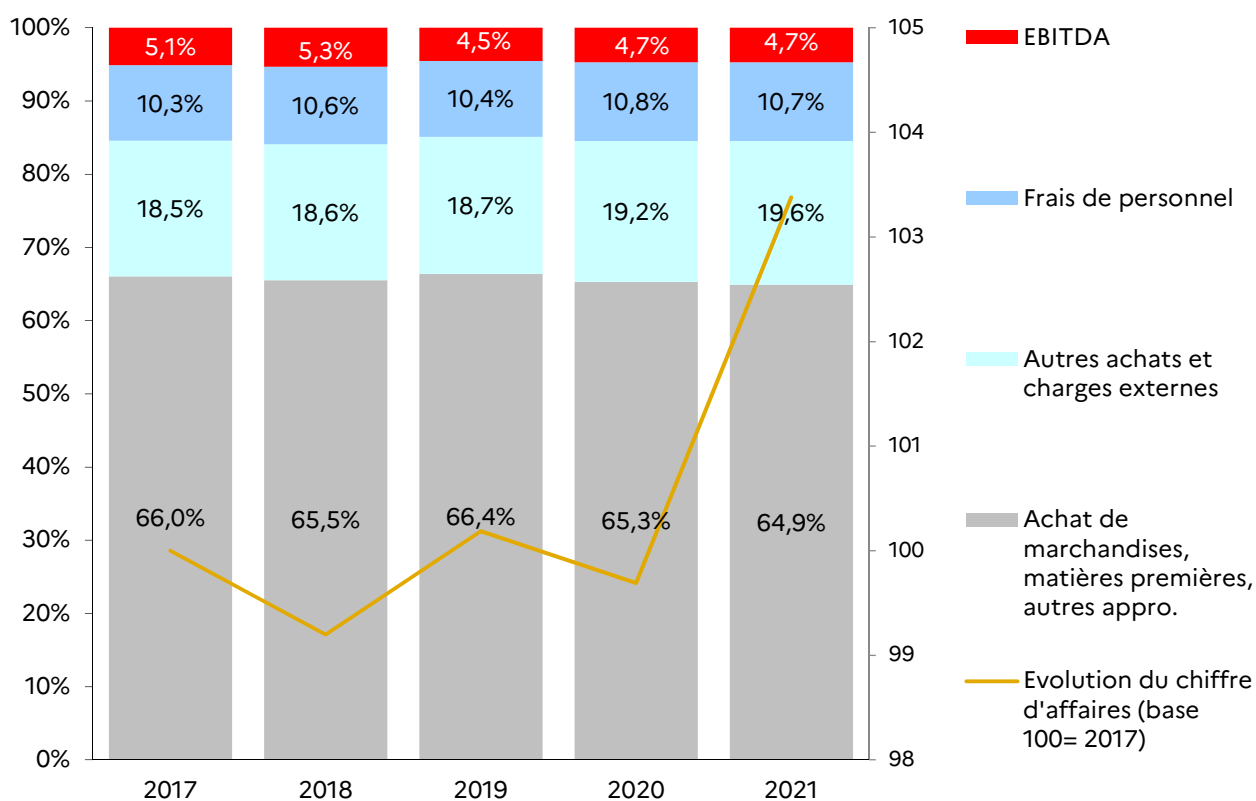
Sont regroupées sous cette appellation, les entreprises à dominante produits laitiers frais, lait de consommation et beurre¹¹. Ne sont pas incluses les entreprises productrices de fromages, présentées dans l'échantillon suivant.

Le chiffre d'affaires de cet échantillon est en hausse (+ 3,7 %), bénéficiant d'un effet prix. Les entreprises de l'échantillon, qui avaient bénéficié d'un important report de consommation lors des confinements de 2020, retrouvent la tendance passée à l'érosion des ventes. C'est assez marqué sur le lait conditionné et l'ultra frais. Cependant, les ventes progressent grâce à des efforts marketing mais surtout à la forte augmentation des cours du beurre.

En 2021, les entreprises de cet échantillon voient la part de la « *matière première* » diminuer pour la deuxième année consécutive. La part des « *autres achats et charges externes* » augmente légèrement alors que celle des « *frais de personnel* » est en léger retrait. Ainsi, l'EBITDA reste stable à hauteur de 4,7 % du chiffre d'affaires en 2021.

Graphique 114

Structure des charges et EBITDA des entreprises laitières productrices de PGC (ultra-frais, lait liquide,...)



Source : Observatoire financier des entreprises agroalimentaires - Crédit Agricole

¹¹ Un grand nombre d'acteurs du secteur ultra-frais proposent désormais dans leur gamme des produits à base végétale. Il n'est pas possible de retraiter cette activité dans les comptes.

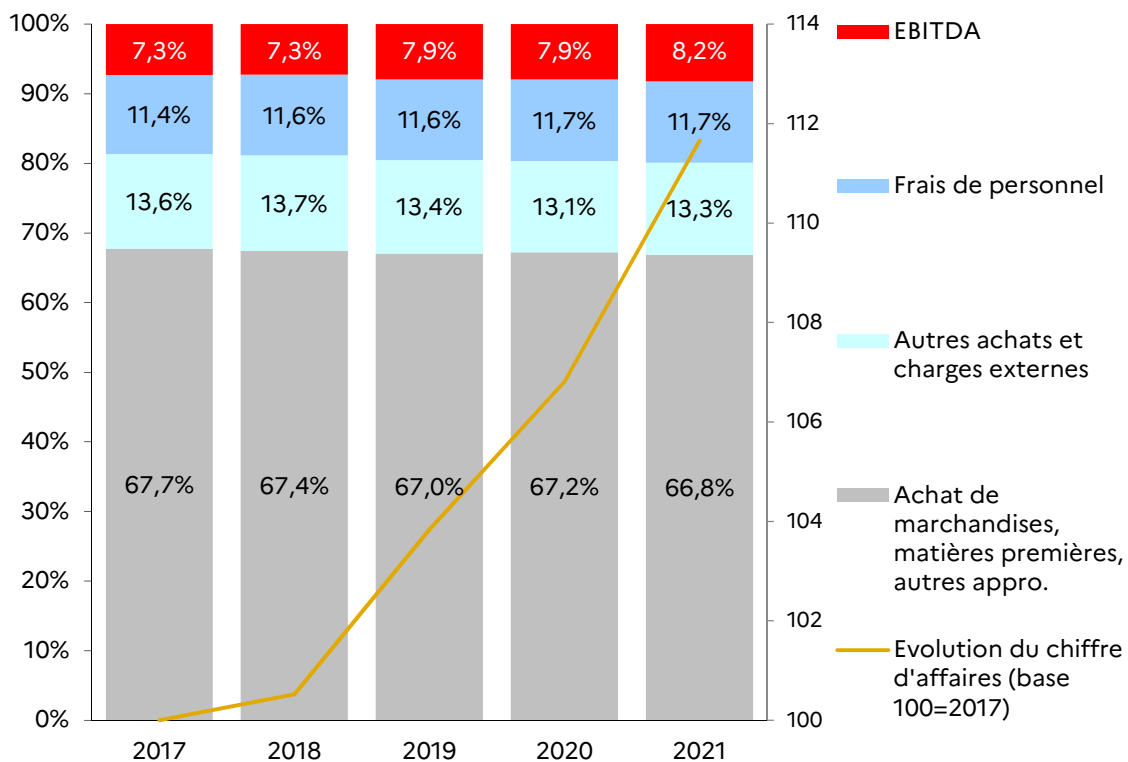
5.2.3. Structure des charges et EBITDA des entreprises laitières produisant majoritairement des fromages

Cette catégorie d'entreprises et de groupes inclut les producteurs de fromages y compris les coopératives de montagne dites « *fruitières* ». En 2021, le chiffre d'affaires de cet échantillon continue de progresser avec une hausse de 4,5 % ; c'est le métier qui bénéficie de la plus forte croissance. Certains rebonds proviennent directement de la réouverture des restaurants via les fromages ingrédients (mozzarella) et d'une forte progression à l'international chez certains leaders. Les PME restent plus dynamiques que le reste de l'échantillon, confirmant une nouvelle fois l'orientation du marché vers des produits locaux, notamment les fromages AOP.

En 2021, dans ce secteur nécessitant de grandes quantités de lait par kilogramme de produit fini, la part de la « *matière première* » diminue de 0,4 point par rapport à 2020. La part des « *autres achats et charges externes* » augmente très légèrement de 0,2 point tandis que celle des « *frais de personnel* » reste stable. La rentabilité des fromagers est plus élevée que celle de la moyenne de la filière. L'EBITDA de l'échantillon est en très légère hausse ; il passe de 7,9 % du chiffre d'affaires en 2020 à 8,2 % du chiffre d'affaires en 2021.

Graphique 115

Structure des charges et EBITDA des entreprises laitières productrices de fromages



Source : Observatoire financier des entreprises agroalimentaires - Crédit Agricole

5.2.4. Structure des charges et EBITDA des entreprises laitières produisant majoritairement des produits de commodité et des poudres (infantiles, simples, complexes...)

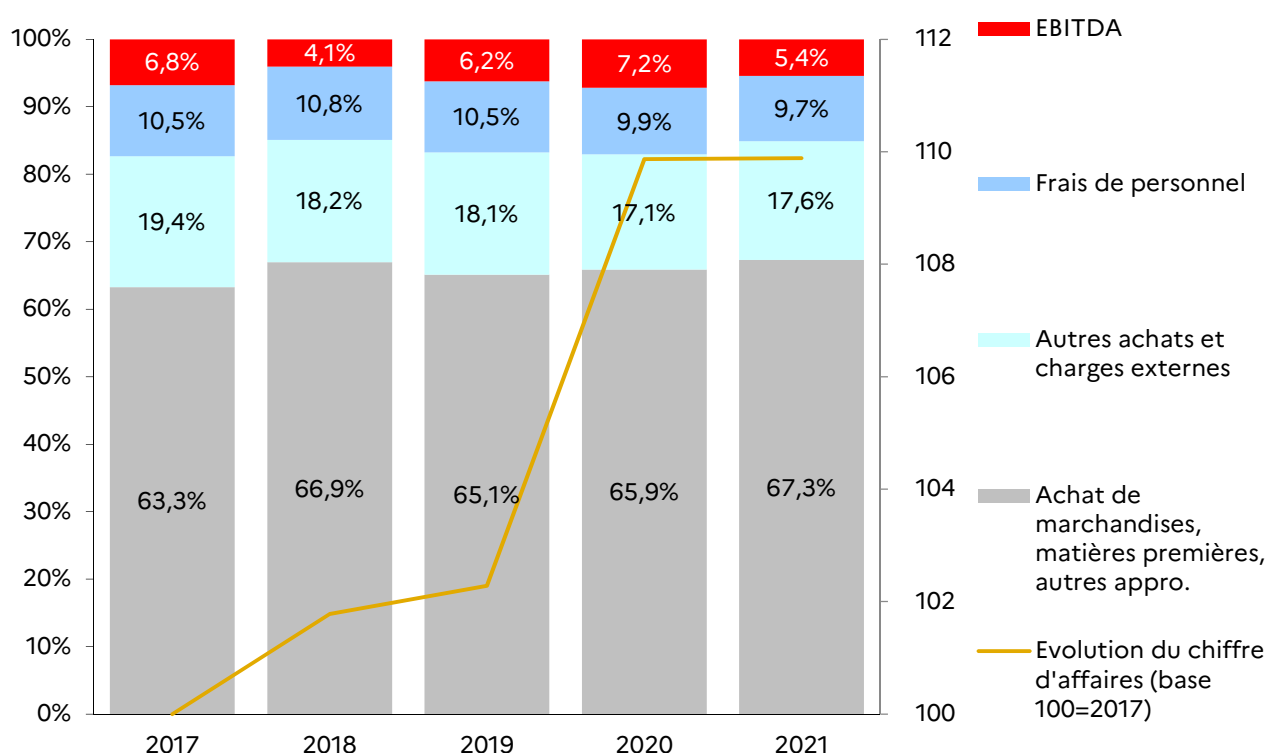
Les groupes et entreprises de cet échantillon sont principalement positionnés sur les produits industriels secs (poudres, lait infantile, ingrédients alimentaires...) ou spécifiques (glaces, produits ultra-frais à base végétale...). Il est à noter que cet échantillon comporte bien plus d'acteurs dans le secteur de la poudre infantile que lors de la précédente publication de l'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires. Ceci peut expliquer des variations de l'EBITDA.

Le chiffre d'affaires de l'échantillon reste stable par rapport à 2020 malgré la forte hausse des produits industriels. Les situations sont très diverses selon les acteurs avec un recul du secteur des glaces, pourtant dynamique, après une année 2020 exceptionnelle. Le marché des poudres de lait subit un certain nombre d'arbitrages en faveur de la production de fromages bien qu'il a bénéficié d'une hausse des cours et des exportations. Par ailleurs, les poudres infantiles voient la demande chinoise reculer en raison d'une baisse de la natalité d'une part et d'une volonté de privilégier les produits nationaux d'autre part.

Les entreprises de cet échantillon voient la part de la « *matière première* » augmenter de 1,4 point en 2021. La part des « *autres achats et charges externes* » augmente également de 0,5 point, alors que celle des « *frais de personnel* », recule de 0,2 point. L'EBITDA est en baisse ; il passe de 7,2 % du chiffre d'affaires en 2020 à 5,4 % du chiffre d'affaires en 2021.

Graphique 116

Structure des charges et EBITDA des entreprises laitières productrices de produits de commodité et de poudres (infantiles, simples, complexes...)



Source : Observatoire financier des entreprises agroalimentaires - Crédit Agricole

5.3. Résultat moyen des entreprises de transformation laitière (ATLA / EFESO)

En complément de l'analyse des données issues de l'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires du Crédit Agricole, ATLA (Association de la Transformation Laitière française) mandate le cabinet EFESO Consulting pour collecter des données permettant de connaître le résultat net de l'activité de transformation de lait réalisée en France par un échantillon d'entreprises, tant en pourcentage du chiffre d'affaires qu'en euros par 1000 litres de lait collecté et/ou transformé. L'Observatoire connaît les entreprises qui sont interrogées par EFESO. Les réponses au questionnaire sont traitées directement et uniquement par le cabinet qui soumet les résultats à ATLA pour envoi à l'Observatoire.

L'étude d'EFESO Consulting porte sur les entreprises laitières françaises, tant coopératives que privées, réparties selon trois des quatre catégories « métiers » définies par le Crédit Agricole :

- production majoritaire de **PGC** (ultra-frais, lait liquide...),
- production majoritaire de **fromages**,
- production majoritaire de **multi-produits**.

Les entreprises dont l'activité principale est la production d'ingrédients (beurres et poudres en vrac...) ont été exclues du périmètre de l'étude étant donné que ces produits ne sont pas directement destinés au consommateur final.

Pour cela, EFESO Consulting a collecté auprès d'un échantillon de groupes et d'entreprises laitières françaises des données pour l'année 2021 relatives :

- au **chiffre d'affaires hors taxes** (pour les filiales françaises et étrangères),
- à la **marge brute** (pour les filiales françaises et étrangères),
- au **résultat net** (pour les filiales françaises et étrangères),
- aux **volumes de lait collectés** et aux **volumes transformés en France**.

Les données des filiales étrangères des groupes ont été demandées afin de les exclure des comptes consolidés et ne présenter des résultats que pour l'activité réalisée en France (pour le marché national et l'export).

Un échantillon représentatif de 37 entreprises a été défini avec l'aide du Crédit Agricole, comprenant des leaders du secteur et des entreprises de taille plus modeste.

Sur les 37 entreprises sélectionnées, 28 entreprises ont répondu. Au final, les données de 23 sociétés ont pu être exploitées, soit 9 sociétés supplémentaires par rapport à 2020. Elles représentent environ 57 % des volumes de lait collectés en France en 2021, soit 13,4 milliards de litres (la collecte totale française était de 23,5 milliards de litres de lait en 2021).

L'échantillon se décompose, par métier, de la manière suivante :

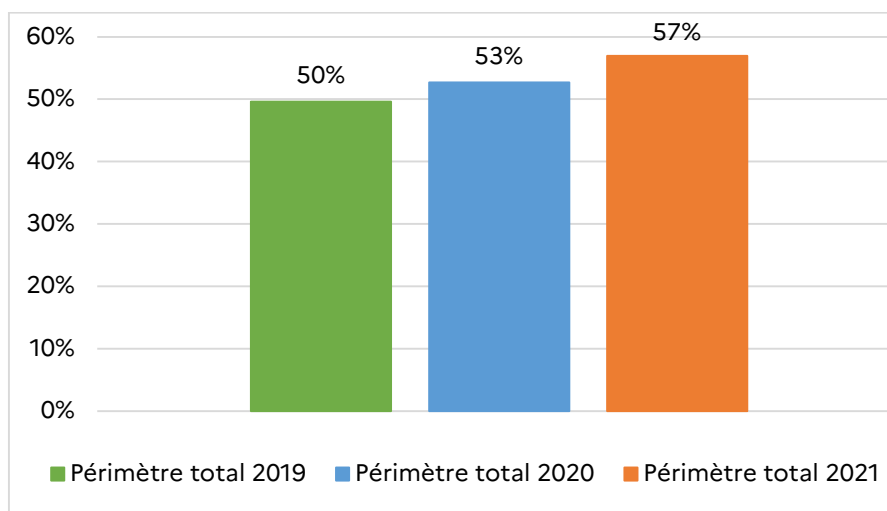
- 9 entreprises ayant une production majoritaire de **PGC** (ultra-frais, lait liquide...),
- 6 entreprises ayant une production majoritaire de **fromages**,
- 8 entreprises ayant une production de **multi-produits**.

Sur la base de cet échantillon, une analyse selon les trois catégories « métiers » est présentée pour 2021.

En complément, afin de réaliser une comparaison à périmètre constant par rapport à 2020, les résultats de l'année 2020 ont été demandés pour les 9 nouvelles entreprises répondantes. 6 ont transmis ces données. Un échantillon constant de 20 entreprises a été constitué afin de pouvoir comparer les résultats entre 2020 et 2021.

Graphique 117

Part de la collecte française des entreprises laitières enquêtées
(en % de chiffre d'affaires)



Source : Données 2021 collectées auprès des entreprises laitières, analyses EFESO Consulting

Les résultats de l'enquête 2021, présentés ci-dessous, sont en pourcentage de chiffre d'affaires et en euros pour 1 000 litres de lait transformé. Il existe des transferts de lait entre entreprises. La méthodologie de calcul utilisée par le cabinet EFESO Consulting dans le cadre de cette étude intègre ces opérations de transferts de lait entre les différents acteurs de la filière laitière française.

En 2021, le volume de lait transformé est de 13,5 milliards de litres de lait pour 13,4 milliards de litres de lait collecté pour l'échantillon total.

En 2021, pour l'échantillon constant de 20 entreprises, le volume de lait transformé est de 13 milliards de litres de lait collecté pour 12,8 milliards de litres collectés.

5.3.1. Marge brute de l'échantillon

La comparaison entre 2020 et 2021 se base sur un échantillon constant de 20 entreprises qui représente 55 % de la collecte laitière française en 2020 et 2021.

En 2021, ces entreprises réalisent, en moyenne pondérée, un taux de marge (marge brute / CA) de 35,0 % du chiffre d'affaires, soit une marge brute de 385 €/1 000 litres transformés. En comparaison, la valeur moyenne de marge brute des entreprises de l'échantillon suivies par l'Observatoire financier du Crédit Agricole est de 33,5 % pour la filière laitière.

Le taux de marge brute de l'échantillon augmente de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2020. La marge brute augmente également de l'ordre de 29,3 €/1 000 litres transformés par rapport à 2020 (Graphique 119).

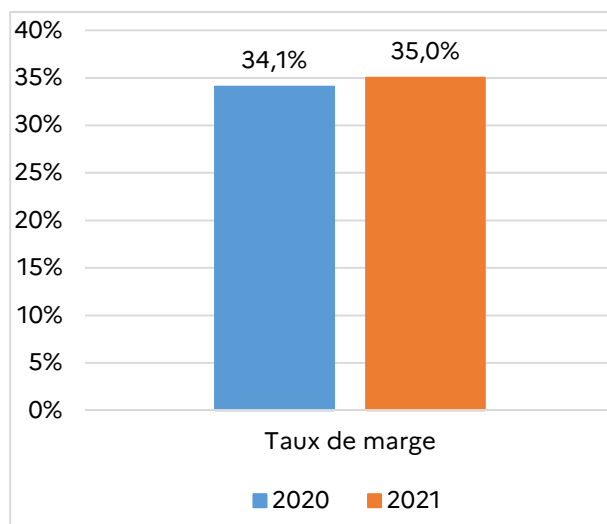
L'écart-type¹² observé est relativement important en 2021 : 311,1 €/1 000 litres. Il était de 345,5 €/1 000 litres en 2020.

Une analyse de la dispersion des résultats fait apparaître trois catégories d'entreprises :

- une première catégorie de cinq entreprises, avec un taux de marge supérieur à 46,2 % et une marge brute supérieur à 524 €/1 000 litres, plus importante que la moyenne de l'échantillon,
- une deuxième avec un taux de marge compris entre 26,4 % et 46,2 % et une marge brute comprise entre 210 et 524 €/1 000 litres. 10 entreprises en font parties,
- une troisième catégorie de 5 entreprises avec un taux de marge inférieur à 26,4 % et une marge brute inférieure à 210 €/1 000 litres.

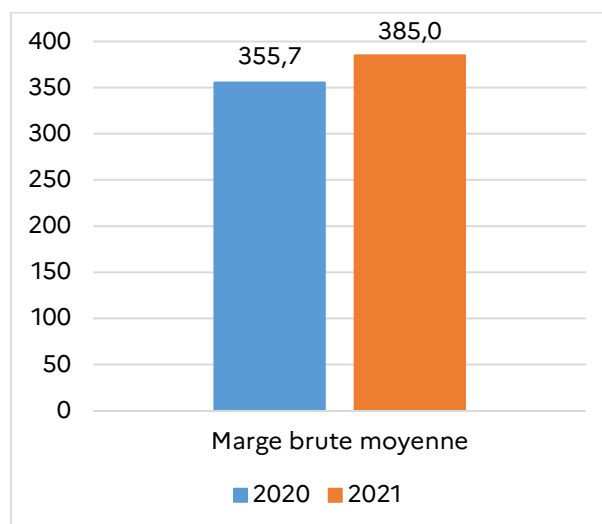
Graphique 118

Taux de marge des entreprises laitières françaises en 2020 et 2021 (en % de chiffre d'affaires)



Graphique 119

Marge brute moyenne des entreprises laitières françaises en 2020 et 2021 (en € / 1 000 litres transformés)



Source : Données 2021 collectées auprès des entreprises et coopératives laitières, analyses EFESO Consulting

¹² L'écart-type sert à mesurer la dispersion, ou l'étalement, d'un ensemble de valeur autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène. A l'inverse un écart-type élevé indique un fort éloignement des données par rapport à la moyenne.

5.3.2. Résultat net moyen de l'échantillon

En 2021, les entreprises de l'échantillon obtiennent, en moyenne, un taux de rentabilité de 1,0 % du chiffre d'affaires, soit 11,1 €/1 000 litres de lait transformé. Ce taux reste stable par rapport à 2020. La rentabilité nette moyenne est en légère hausse de 0,9 €/1 000 litres.

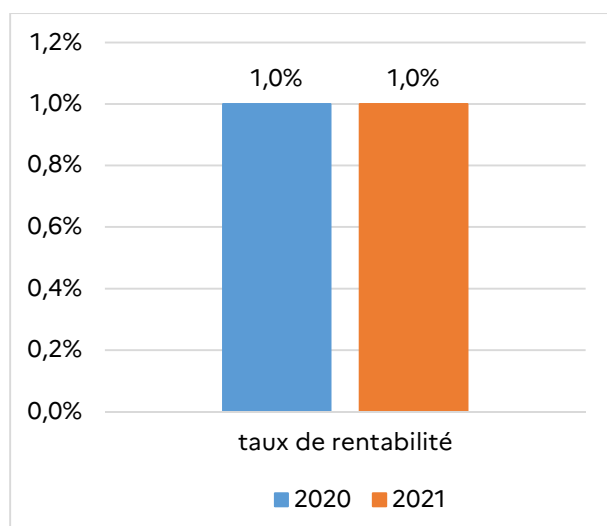
L'écart-type observé en 2021 reste relativement important : 20,9 €/1 000 litres. Par rapport à 2020, l'écart-type diminue de 6,4 €/1 000 litres (- 23 %).

Une analyse de la dispersion des résultats fait apparaître trois catégories d'entreprises :

- une première catégorie de cinq entreprises, avec un taux de marge supérieur à 2,4 % et une marge brute supérieur à 30 €/1 000 litres, plus importante que la moyenne de l'échantillon,
- une deuxième avec un taux de marge compris entre 0,9 % et 2,4 % et une marge brute comprise entre 6 et 30 €/1 000 litres. 10 entreprises en font parties,
- une troisième catégorie de 5 entreprises avec un taux de marge inférieur à 0,9 % et une marge brute inférieure à 6 €/1 000 litres.

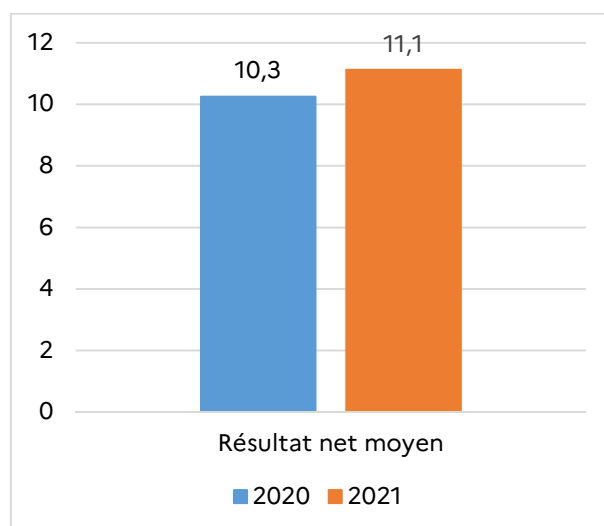
Graphique 120

Taux de marge nette des entreprises laitières françaises en 2020 et 2021
(en % de chiffre d'affaires)



Graphique 121

Résultat net moyen des entreprises laitières françaises en 2020 et 2021
(en € / 1 000 litres transformés)



Source : Données 2021 collectées auprès des entreprises et coopératives laitières, analyses EFESO Consulting

5.3.3. Marge brute par métiers

En 2021, ces entreprises réalisent, en moyenne pondérée, un taux de marge de :

- 43,2 % du chiffre d'affaires pour les **PGC**,
- 45 % pour les **fromagers**,
- 28,4 % pour les **multi-produits**.

En comparaison, la valeur moyenne de marge brute des entreprises de l'échantillon suivi par l'Observatoire financier du Crédit Agricole est de :

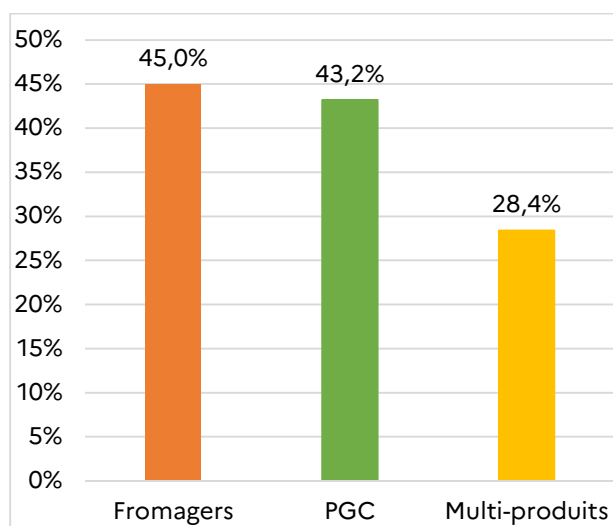
- 35,9 % pour les productions majoritaires de **PGC**,
- 32,3 % pour les productions majoritaires de **fromages**,
- 33,6 % pour les productions **multi-produits**,

Les écarts avec les résultats de l'Observatoire financier du Crédit Agricole peuvent en partie s'expliquer par un échantillon d'entreprises plus restreint et l'exclusion de l'activité des filiales étrangères dans l'étude menée par le cabinet EFESO.

Graphique 122

Taux de marge par métiers en 2021

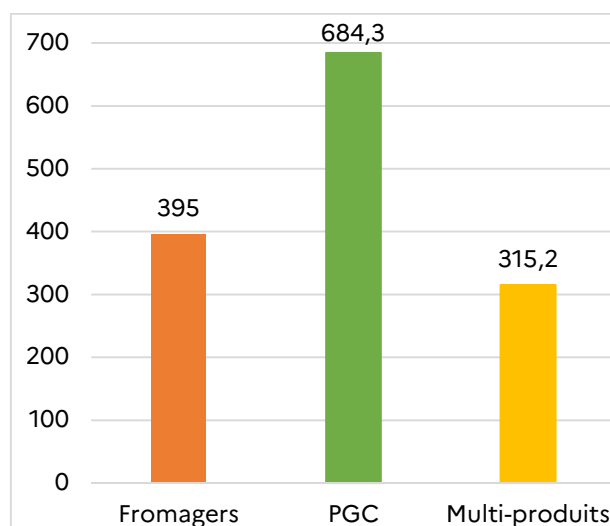
(en % de chiffre d'affaires)



Graphique 123

Marge brute moyenne par métiers en 2021

(en € / 1 000 litres transformés)



Source : Données 2021 collectées auprès des entreprises et coopératives laitières, analyses EFESO Consulting

En 2021, ces entreprises réalisent une marge brute de :

- 684,3 €/1 000 litres pour les productions majoritaires de **PGC**,
- 395 €/1 000 litres pour les productions majoritaires de **fromages**,
- 315,2 €/1 000 litres pour les productions **multi-produits**,

L'écart-type observé est de 482,5 € pour les **PGC**, 191,4 € pour les **fromagers** et 90,7 € pour les **multi-produits**. L'écart-type est le plus important est observé pour les **PGC**.

5.3.4. Résultat net moyen par métiers

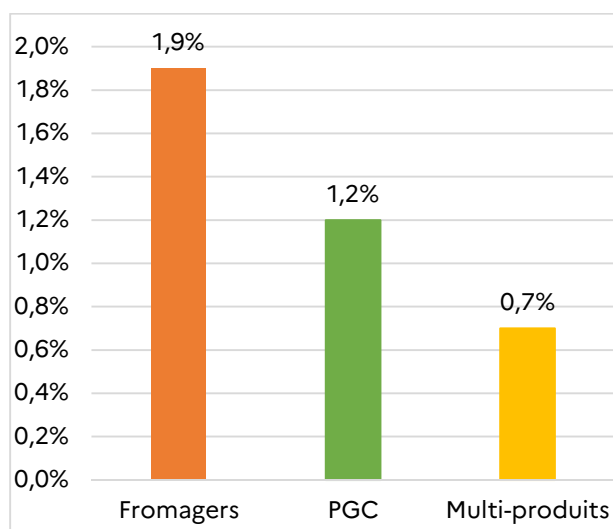
En 2021, les entreprises obtiennent, en moyenne un taux de rentabilité de :

- 1,9 % du chiffre d'affaires, soit 19 €/1 000 litres pour les **PGC**,
- 1,2 % du chiffre d'affaires, soit 17 €/1 000 litres pour les **fromagers**,
- 0,7 % du chiffre d'affaires, soit 8 €/1 000 litres pour les **multi-produits**.

L'écart-type observé reste important ; notamment pour les **PGC** avec 52,5 €/1 000 litres. Il est de 16,3 €/1 000 litres pour les **fromagers** et de 6,9 €/1 000 litres pour les **multi-produits**.

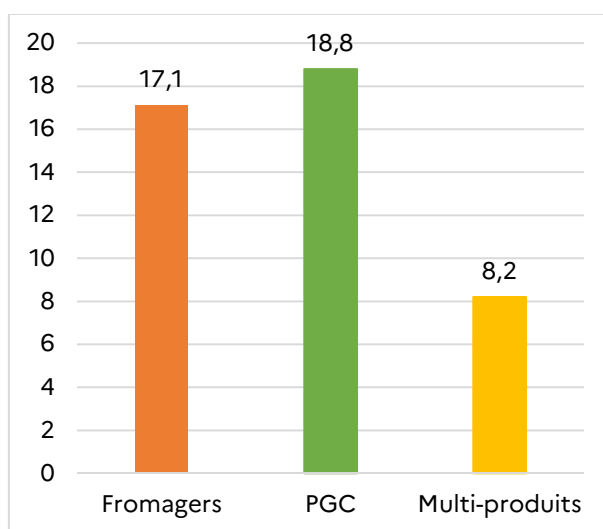
Graphique 124

Taux de marge nette par métiers en 2021 (en % de chiffre d'affaires)



Graphique 125

Résultat net moyen par métiers en 2021 (en € / 1 000 litres transformés)



Source : Données 2021 collectées auprès des entreprises et coopératives laitières, analyses EFESO Consulting

Au final, l'étude fait apparaître de fortes disparités entre les entreprises, avec un écart type important. Ce constat se vérifie avec les résultats par métiers, où les entreprises de PGC sont à la fois celles qui réalisent la marge brute et le résultat net moyen le plus élevé des trois métiers de l'échantillon, tout en présentant l'écart-type le plus important.

Cela correspond vraisemblablement à des rentabilités différentes d'un secteur d'activité à l'autre, comme peut le montrer l'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires.

Toutefois, ces résultats restent ceux d'un échantillon agrégé et doivent donc être utilisés et interprétés avec précaution.